

**RÉDACTION ET  
ADMINISTRATION**  
38, Avenue de Pérolles

**TÉLÉPHONES**  
Rédactions : 13.09  
Abonnements : 3.79  
Compte post. Ha 54

**PRIX DES ABONNEMENTS :**  
1 m. 3 m. 6 m. 12 m.  
Suisse 2.50 6.— 9.— 18.—  
Etranger 4.50 10.— 19.— 38.—

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

**ANNONCES  
PUBLICITAS S. A.**

Fribourg  
Rue de Romont, 2  
Téléphone 6.40

**PRIX DES ANNONCES**  
Le millimètre sur une colonne  
Canton 8 ½ ct. — Suisse 10 ct.  
Etranger 12 ct. — Récl. 25 et.

## NOUVELLES DU JOUR

### La mission ardue de M. Anthony Eden. Avant la clôture de la session française. La crise ministérielle yougoslave.

Les entretiens que M. Eden, le représentant du cabinet de Londres, a eus à Paris avec M. Laval, ministre des affaires étrangères, n'ont pas eu de conclusion nette. M. Eden s'était rendu à Paris pour apaiser les susceptibilités françaises, à juste titre froissées par la conclusion de l'accord naval anglo-allemand. Cette action séparée de la diplomatie anglaise contrevient, en effet, directement aux solennels engagements de solidarité franco-anglaise antérieurement contractés et qui reçoivent leur expression dans la note conjointe adressée à l'Allemagne le 3 février, sur les conditions d'une annulation éventuelle du chapitre V du traité de Versailles et de l'admission de l'Allemagne à l'égalité de droit.

M. Laval n'a pu se satisfaire des explications que M. Eden lui a données pour justifier l'entente séparée anglo-allemande sur la question navale.

M. Laval a maintenu les objections françaises. D'après le communiqué qui a été publié à la suite de ses entretiens avec M. Eden, celui-ci a dû convenir que le système inauguré à Londres ne peut pas continuer d'être appliqué et que, en particulier, « l'hypothèse d'un pacte aérien bilatéral entre l'Angleterre et le Reich doit être exclue ». « Il ne saurait s'agir en cette matière que d'un pacte intéressant tous les Etats signataires du pacte de Locarno et celui-ci ne saurait intervenir d'une manière prématurée. »

Il était question, en effet, que Londres et Berlin s'entendissent maintenant pour régler en tête-à-tête la question de leur armement aérien !

Quant à la question navale, le gouvernement britannique a bien dit que l'accord anglo-allemand devait s'encadrer dans une convention générale. Mais il aurait dû ne pas anticiper, comme il l'a fait, sur les événements en s'accordant préalablement avec le Reich.

La diplomatie française entend qu'on revienne au plan d'action commune établi à Stresa et que l'Angleterre cesse de suivre les suggestions allemandes qui l'ont entraînée dans la voie des accords bilatéraux préconisée par le chancelier Hitler dans son dernier discours.

M. Eden a donc quitté Paris, laissant M. Laval fort peu satisfait. Il est parti pour Rome, où il a une autre mission fort ardue à remplir : celle de s'expliquer sur les affaires d'Abyssinie.

Puis le diplomate anglais retournera à Londres faire rapport à son gouvernement, qui aura à délibérer sur le moyen de rétablir l'unité de vues franco-anglo-italienne, fort ébranlée en ce moment.

\*\*\*

On dit que M. Laval lira le décret de clôture du Parlement français le plus tôt possible, au plus tard, ajoute-t-on, vendredi, 28 juin.

Cette clôture apparaît d'autant plus prochaine que la Chambre française, malgré les avertissements du président du Conseil, semble vouloir persévérer dans son dessein d'agitation.

Après l'offensive cartelliste contre les Ligues nationales, offensive qui a, comme on sait, échoué, il s'agira probablement, demain, mardi, de la représentation proportionnelle.

La commission du suffrage universel, qui s'en est occupée vendredi matin, en a repoussé le principe à trois voix de majorité.

Il faut faire remarquer à ce propos que les socialistes qui, comme les autres groupes, d'ailleurs, se déclarent partisans résolus de la proportionnelle, n'avaient à cette réunion que deux représentants, alors que le nombre des commissaires socialistes est de neuf.

Les quatre auteurs de la proposition de résolution ainsi repoussée par la commission, et qui appartiennent, deux à la gauche radicale

et deux au groupe socialiste, ne se sont pas tenus pour battus et ont aussitôt entrepris de recueillir les signatures nécessaires à une discussion en séance publique, malgré l'avis défavorable de la commission.

Cette récolte de signatures ayant été fructueuse, la question de la proportionnelle sera portée devant la Chambre.

\*\*\*

A Belgrade, le prince Paul, régent de Yougoslavie, poursuivant ses négociations, a reçu hier, dimanche, M. Yovanovitch, chef de l'ancien parti agrarien serbe ; M. Spaho, chef de l'organisation musulmane de Bosnie ; puis Mgr Korochetz, qui dirigea le parti populiste slovène ; enfin, hier soir, M. Milan Stoyadinovitch, ministre des finances dans le cabinet démissionnaire et un des chefs du parti radical serbe, qui a été définitivement chargé de former le nouveau gouvernement.

M. Stoyadinovitch, qui avait déjà élaboré, dans ses grandes lignes, son ministère, s'est aussitôt mis en quête des collaborateurs qui lui manquaient.

On dit que Mgr Korochetz et M. Spaho feraient partie du cabinet, qui aurait en outre l'appui des radicaux serbes et qui bénéficierait de la neutralité bienveillante des Croates.

Le gouvernement Stoyadinovitch serait chargé de préparer une nouvelle loi électorale avec vote secret. Les députés du groupe Spaho, élus sur la liste d'opposition, participeraient désormais aux travaux de la Chambre, mais les Croates resteraient à l'écart du parlement du 5 mai.

Hier, dimanche, M. Matchek, chef de l'ancien parti paysan croate et de l'opposition, est rentré à Zagreb, venant de Belgrade. La population de la capitale croate lui a fait un accueil triomphal et des manifestations d'enthousiasme se sont déroulées dans les rues de la ville.

Le voyage de M. Matchek à Belgrade et sa participation à la solution de la crise ont dû être fort probablement précédées d'échanges de vues, car ce n'est pas sans avoir reçu quelques assurances que le chef de l'opposition croate a décidé de quitter son fief de Zagreb pour aller à Belgrade, dans ce qu'il appelait « la gueule du loup ».

M. Matchek a marqué une grande bonne volonté. « Je suis, a-t-il dit, pour tout chemin qui peut mener à une entente. Au reste, une nouvelle loi électorale peut être octroyée sans un vote du Parlement. »

Il paraît bien que le régent a réussi dans son dessein de profiter de l'occasion qui lui était offerte pour éclaircir la situation politique, que les élections du 5 mai avaient rendue encore plus confuse, puisque le bloc d'opposition, ayant à sa tête M. Matchek, avait refusé de siéger dans la nouvelle Chambre, laissant ainsi le gouvernement Jevlitch seul en face des graves problèmes de l'heure.

### Nouvelles diverses

Le groupe de la majorité du Conseil municipal de Paris a décidé, par 36 voix sur 49 votants, de poser la candidature de M. Chiappe à la présidence de l'assemblée.

— Selon des bruits, parvenus de Russie à Londres, le chef de la garde de Kremlin et une partie de la garde auraient été arrêtés.

— L'écrivain français bochévisant Romain Rolland est arrivé à Moscou.

— Deux importantes manifestations hitlériennes destinées à affirmer l'unité du parti se dérouleront samedi prochain au Palais des sports de Berlin et sur le champ de Tempelhof, en présence du docteur Goebbels, ministre de la propagande du Reich.

— M. Bastianini, ministre d'Italie à Varsovie, a longuement conféré, hier, avec le colonel Beck, ministre polonais des affaires étrangères.

## L'accord naval anglo-allemand

### EN SOUVENIR DE WATERLOO ?

L'émotion causée en France par l'accord naval anglo-allemand ne peut qu'être accentuée par le fait qu'il a été signé le 18 juin, date anniversaire de la bataille de Waterloo, où Anglais et Prussiens alliés firent le travail que l'on sait.

18 juin 1815-18 juin 1935 !

Comme cette date est toujours célébrée en Angleterre, quoique avec discrétion depuis l'Entente cordiale et la guerre mondiale, et que, par conséquent, on ne peut pas l'oublier comme une date quelconque de l'histoire nationale, il y a lieu d'être surpris que le gouvernement anglais n'ait pas fait en sorte que cette coïncidence ne se produisît pas.

L'événement aurait une importance très différente, selon qu'il s'agirait d'une simple mesure concernant les armements, ou d'une modification de l'orientation politique de l'Angleterre, qui se détournerait du front occidental pour rentrer dans son isolement. Autrefois, ou même pour se rapprocher de l'Allemagne. Dans l'état actuel des choses, on ne peut pas encore se prononcer sur ce point. Peut-être même le gouvernement anglais est-il encore irrésolu, son orientation future pouvant dépendre de la situation qui résultera de l'accord du 18 juin.

Quand l'alliance franco-soviétique a été conclue, les journaux français qui lui étaient hostiles exprimèrent la crainte qu'elle ne pût ébranler l'entente franco-anglo-italienne, ce qu'on appelait le front de Stresa. Ceux qui l'admettaient prirent soin de bien spécifier que l'entente des trois puissances occidentales devait rester la pierre angulaire de la politique française et que l'alliance avec les Soviets n'était acceptable que dans la mesure où elle ne compromettrait pas cette entente.

Le caractère traditionnel de la politique de l'Angleterre à l'égard du continent pouvait faire naître des craintes. Maintenir un juste équilibre entre les puissances continentales, empêcher que l'une d'elles ne devint trop prépondérante ou qu'il se formât entre plusieurs d'entre elles un groupe prépondérant, telle a toujours été la politique du gouvernement de Londres. Or, l'alliance franco-soviétique, venant compléter les autres alliances de la France, pouvait faire craindre la formation d'un groupe de cette nature. D'autre part, on sait que l'Italie craint ce qu'on a appelé la poussée des Slaves vers l'Europe centrale et l'Adriatique. Or, l'alliance franco-soviétique paraissait pouvoir favoriser cette poussée.

En fait, aussi bien la presse anglaise que la presse italienne se sont montrées mal impressionnées par cette alliance.

Faut-il donc croire que l'accord naval anglo-allemand est une riposte à l'alliance franco-soviétique ? Tout ce qu'on peut dire, c'est que ce n'est pas impossible.

D'après cet accord, l'Angleterre accepte que la marine de guerre allemande atteigne, par catégories, les 35 % de la marine anglaise. En ce qui concerne les sous-marins, elle reconnaît, en théorie, l'égalité à l'Allemagne ; mais, pratiquement, celle-ci s'engage à ne pas dépasser les 45 % des forces anglaises en sous-marins. Cet accord doit être durable, c'est-à-dire que jamais l'Allemagne ne pourra avoir une marine supérieure aux 35 % de la marine anglaise. D'autre part, c'est dans l'intervalle de sept années que l'Allemagne devra construire sa nouvelle flotte, ce qui est une garantie pour l'Angleterre que ses navires vieillissants ne seront pas déclassés par des navires neufs allemands.

Ainsi, l'Allemagne renonce à toute rivalité navale avec l'Angleterre, telle que l'avait comprise Guillaume II, politique dont le réalisateur avait été le grand-amiral von Tirpitz. Il s'ensuit, comme conséquence logique, que l'Allemagne renonce à toute idée de guerre avec l'Angleterre.

Or, ce qui ne peut pas échapper aux autres puissances, notamment à la France et à l'Italie, c'est que c'est la politique navale de Guillaume II qui avait décidé l'Angleterre à se ranger, pendant la guerre mondiale, aux côtés des adversaires de l'Allemagne. D'où la perplexité de ces puissances, qui se demandent désormais si l'Angleterre a encore intérêt à faire front avec elles contre l'Allemagne.

Mais, alors même que l'Angleterre ne se séparerait pas de ces puissances, celles-ci, surtout la France, seraient très touchées par l'augmentation de la marine allemande. Une marine allemande égale aux 35 % de la marine anglaise est égale à la totalité de la marine française, et, tandis que la France est obligée de disperser ses forces navales partout où elle a des colonies, l'Allemagne peut concentrer les siennes dans la

mer du Nord. Dans la Baltique, ces forces allemandes menacent celles de la Russie soviétique, désormais alliée à la France.

Il n'est donc pas surprenant que la France manifeste l'intention de reprendre sa liberté en matière de constructions navales, et que l'Italie en fasse autant. Comme suite à la conférence du désarmement, laquelle, officiellement, n'est même pas encore morte, c'est une perspective assez déconcertante.

Et, cependant, — c'est là le côté humoristique de l'aventure, — le gouvernement anglais prétend voir dans son accord avec l'Allemagne un acheminement vers une réduction générale des armements navals. Ce serait un moyen détourné de remettre sur le métier ce qu'on n'a pas pu mener à bonne fin à Genève. Qu'il y ait limitation des armements navals allemands vis-à-vis de l'Angleterre, c'est incontestable ; mais que cette limitation devienne générale, c'est beaucoup moins certain.

En France et en Italie, on reproche à l'Angleterre d'avoir rompu le front de Stresa, c'est-à-dire l'engagement des trois puissances d'agir de concert. On lui reproche aussi d'avoir fait ce que le Conseil de la Société des nations a solennellement reproché à l'Allemagne comme une violation des clauses militaires du traité de Versailles. En méconnaissant les clauses navales, dit-on, le gouvernement anglais n'a-t-il pas imité Hitler répudiant les clauses militaires ?

Sur ce dernier point, les Anglais répondent par l'argument suivant : ce que Hitler avait répudié, disent-ils, ce n'étaient pas les seules clauses de la partie V du traité relatives aux armements sur terre. C'était l'ensemble des clauses militaires et navales. Or, on avait passé l'éponge sur cette répudiation et on était convenu de s'opposer en commun à de nouvelles répudiations du traité. L'Angleterre, concluent les Anglais, ne manque donc pas à cet engagement, en transigeant sur les clauses navales, comme on l'a fait, de concert, sur l'ensemble de la partie V du traité.

En fait, Hitler, dans le discours où il a exposé ses treize points, a parlé du réarmement naval dans la proportion de 35 % par rapport à la marine anglaise.

Ici se pose une question de pratique et de théorie, autrement dit de politique et de droit. Les Anglais, dans cette circonstance comme dans d'autres, reprochent aux Français d'avoir l'esprit trop juridique et ils leur opposent leur propre sens pratique.

Puisque les puissances continentales avaient laissé l'Allemagne proclamer son réarmement sur terre sans faire mine de s'y opposer, pouvait-on attendre de l'Angleterre qu'elle se montrât plus énergique ? Voilà quel était le fait politique. Ne valait-il pas mieux, alors, composer et négocier avec l'Allemagne, plutôt que de la laisser agir complètement à sa guise ?

On objecte à l'Angleterre qu'elle aurait dû se concerter avec les deux autres puissances de Stresa et n'agir que d'accord avec elles. Cela peut se soutenir théoriquement. Mais, par là, on serait retombé dans les errements de la conférence du désarmement. On aurait discuté et marchandé sans pouvoir s'entendre, et l'Allemagne en aurait peut-être profité pour s'adjuger à elle-même plus que ce que l'Angleterre lui a reconnu.

Un point reste obscur. Est-il convenu que l'accord anglo-allemand ne deviendra effectif que s'il est approuvé par la France et par l'Italie ? Deviendra-t-il caduc dans le cas contraire ? On ne le distingue pas clairement. Mais cela n'a guère d'importance pratique. En effet, de toute manière, l'Allemagne mettrait cet accord à exécution, et l'Angleterre, qui s'en serait déclarée satisfaite, ne pourrait pas s'y opposer.

Il semble donc qu'on puisse arriver à cette conclusion : que l'Angleterre et l'Allemagne, en concluant leur accord, ont voulu manifester leur entente, plutôt que fixer un statut naval, sur lequel elles étaient tacitement d'accord.

Pour tenir la balance égale entre l'Angleterre et les puissances continentales, l'Allemagne devrait proposer à celles-ci de négocier à propos des armements sur terre comme elle a offert à l'Angleterre de négocier à propos des armements sur mer. Il n'y a aucune apparence qu'elle le fasse. De cette manière serait précisé le caractère spécial de l'accord anglo-allemand.

E.

### Commentaires français

Paris, 23 juin.

« Les entretiens franco-britanniques ont pris fin sur une impression très nette de détente et de satisfaction, dit le *Petit Parisien*. Il est apparu, en effet, aux interlocuteurs britanniques et français qu'une sincère, complète et permanente coopération était une nécessité vitale pour

les deux pays et qu'elle était l'expression naturelle de leur aspiration commune vers la consolidation de la paix par l'augmentation de la sécurité. Cette concordance des desseins, un instant troublée par la conclusion hâtive de l'accord germano-anglais, a été heureusement retrouvée et il est réconfortant de le constater.

Le *Matin* écrit : « Les échanges de vues ont marqué un très net progrès et le ministre anglais a pu soumettre à M. Laval un plan de travail englobant toutes les propositions du communiqué franco-britannique du 3 février. Ce plan ayant été accepté en principe par le président du Conseil, M. Eden va le faire approuver par son gouvernement, dont il espère une réponse avant son retour de Rome. »

« L'Angleterre est-elle vraiment décidée à revenir à ce plan du 3 février autrement qu'en théorie ? se demande le *Journal*. La preuve est faite que les formules de coopération admises jusqu'ici ont été beaucoup trop élastiques, puisqu'elles ont permis des interprétations contradictoires. »

« Dans les cercles bien renseignés de Paris, déclare l'*Œuvre*, on résume ainsi les résultats des deux conversations Laval-Eden : franchises explicites, regret des Anglais d'avoir dû contrevenir à leurs engagements pour signer le pacte naval, parfaite courtoisie vis-à-vis de la France, profond désir de renouer tous les liens politiques possibles. »

#### Départ de M. de Ribbentrop

Londres, 23 juin.

M. von Ribbentrop, chef de la délégation allemande, accompagné de l'amiral Schuster et des autres délégués, a quitté l'Angleterre pour retourner en Allemagne.

Londres, 23 juin.

Au cours d'une interview qu'il a donnée au représentant de l'agence Havas, M. von Ribbentrop a dit :

« Je crois que dans le passé l'Europe a voulu entreprendre trop de choses à la fois. »

« L'Allemagne désire, elle aussi, un système de la paix qui soit un système vraiment bon, basé sur le fait de l'amitié et non sur des théories. »

« Mais l'Allemagne est convaincue qu'on peut atteindre ce but seulement par étapes. Il ne faut pas se perdre dans des conversations multilatérales qui jusqu'ici n'ont pas avancé la solution des problèmes européens. »

« Je crois que cet accord naval est le commencement d'une politique de la paix. Il règle le problème naval vital entre l'Allemagne et l'Angleterre, une fois et pour toujours. A partir de maintenant, il n'y aura plus de rivalité navale. »

« L'atmosphère d'apaisement qui doit être logiquement le résultat de notre effort doit préparer la voie au règlement d'autres problèmes et ainsi cet accord peut bien devenir un des piliers sur lesquels une réelle consolidation peut être basée. »

Londres, 23 juin.

Le communiqué suivant a été publié à l'issue des pourparlers navals :

« Les conversations entre les représentants allemands et anglais ont eu lieu depuis la publication de l'échange de notes du 18 juin dans le même esprit amical que lors de précédentes négociations avec d'autres gouvernements. L'échange de vues entre les gouvernements allemand et anglais n'a naturellement qu'un caractère provisoire, les décisions ultérieures d'une future conférence navale internationale dépendant de l'attitude d'autres puissances. »

#### M. Eden à Rome

Rome, 24 juin.

M. Eden, arrivé à Rome à 7 h. 5, a été reçu à la gare par MM. Suvich, Aloisi, Drummond, ambassadeur de Grande-Bretagne, et de hauts fonctionnaires du ministère des affaires étrangères.

#### La nouvelle amitié anglo-allemande

Londres, 23 juin.

Un banquet d'une extrême cordialité a réuni à Brighton les membres de la section locale de la British Legion et les anciens combattants allemands qui sont actuellement leurs hôtes. A ces derniers s'étaient joints le prince Otto von Bismarck et le baron von Putlitz, de l'ambassade d'Allemagne.

Plusieurs discours ont été prononcés, notamment par le prince von Bismarck, qui a déclaré, parlant de la guerre mondiale, qu'« un tel désastre ne doit ni ne peut se renouveler. »

Un accueil enthousiaste a été fait à un télégramme du prince de Galles remerciant les anciens combattants allemands des souhaits que ceux-ci lui ont adressés en sa qualité de grand chef de la légion. Le capitaine Matthews, aveugle de guerre, a remis le diplôme de membre d'honneur de la légion à M. Kleincorres, chef de la délégation allemande.

Londres, 24 juin.

Une manifestation a eu lieu, place Trafalgar, en protestation contre le régime hitlérien et contre le fascisme. L'un des orateurs a déclaré que l'amitié avec l'Allemagne, préconisée par le prince de Galles et encouragée par le gouvernement, est « une sinistre amitié ».

## La vie française, ses contrastes et ses périls

Paris, 22 juin.

De quels curieux contrastes a été faite la vie française, au cours de la semaine qui vient de s'écouler ! D'un côté, les plus brillants spectacles et une magnifique commémoration : le mystère de la Passion emprunté au théâtre du moyen âge, représenté sur le parvis de Notre-Dame et l'Académie française célébrant le troisième centenaire de sa fondation ; de l'autre, une Chambre revenant, comme poussée par l'instinct, aux pires jeux de la politique, tandis que le gouvernement est occupé des affaires les plus sérieuses : opérer les compressions de dépenses qui permettront d'assurer le redressement financier, et aviser aux conséquences de cet accord naval anglo-allemand qui se produit à un moment où la situation internationale est passablement incertaine et embrouillée.

On a beau plaisanter l'Académie française et ses choix parfois déconcertants. Une erreur d'un jour n'élève rien de sa gloire à cette grande institution. Au reste, quand, pour parler de son fondateur, la tâche est confiée à Mgr Baudrillard, quand, pour accueillir les délégations étrangères, son directeur en exercice se trouve être l'illustre historien Hanotaux, dont on admire la verte vieillesse ; quand un maréchal, Franchet d'Esperey, prononce devant elle l'éloge d'un maréchal Lyauté, on peut être tranquille : les lettres françaises et le meilleur des traditions nationales seront à l'honneur. Ils le furent donc, ces jours derniers, d'une manière qui n'a pas été sans causer une joie vive aux Français et à ceux qui aiment leur langue et leur culture. Le style sobre, nuancé, de Mgr Baudrillard, s'appliqua à traduire l'âme complexe et haute d'un Richelieu ; l'allure aisée et l'image juste de M. Hanotaux, le ton simple et la précision militaire du maréchal Franchet d'Esperey, la délicatesse morale de M. Abel Bonnard, tout fut à souhait pour donner à ces fêtes un éclat du meilleur aloi.

Durant qu'elles se déroulaient, la Chambre reprit ses travaux et le gouvernement reparut devant elle. Aussitôt, les communistes, qui forment « l'aile marchante » du cartel tripartite essayaient une offensive contre les Ligues, dans le dessein de créer un embarras quelconque à M. Pierre Laval. Ils cherchèrent à obtenir qu'on discutât les rapports établis sur les événements du 6 février. Heureusement, la fermeté du président du Conseil et la sagesse des présidents des groupes parlementaires firent écarter de l'ordre du jour ce débat inopportun par 335 voix contre 250. Les éléments raisonnables du parti radical ont ainsi refusé de se laisser entraîner, encore une fois, dans quelque sottise aventure. Sous la menace d'une lecture immédiate du décret de clôture, l'affaire a tourné court.

On conviendra que l'heure est bien mal choisie pour de pareilles discussions. On s'étonnera, par ailleurs, que le parti radical et, après lui, la commission du suffrage universel de la Chambre se soient encore une fois prononcés, ces jours-ci, contre la réforme électorale et en faveur de ce scrutin d'arrondissement, accompagné d'un deuxième tour, qui fausse toutes les élections françaises par les alliances et les marchandages auxquels il donne lieu.

M. Pierre Laval, pour le moment, laisse faire, tout en suivant la route qu'il s'est tracée. Il a fait savoir à la Chambre les mesures prises relativement à la prolongation provisoire du service militaire. Il se prépare à réaliser un plan d'économies dont on a l'impression qu'il est soigneusement étudié. On va travailler à réduire le déficit de l'exploitation des chemins de fer en instituant un régime des transports qui tiendra compte, de façon rationnelle, du rail, de la route et des voies navigables, pour la répartition du trafic. On va commencer par un ensemble de réformes de détail qui nous vaudront un milliard deux cents millions d'économies. M. Frossard, ministre du travail, va simplifier le mécanisme des assurances sociales et réduire de 400 millions les dépenses annuelles, d'ordre budgétaire, qui leur sont affectées, à dater du 1<sup>er</sup> juillet prochain. A partir du 1<sup>er</sup> octobre, on réalisera, en outre, une réduction de 20 % sur les dépenses des services administratifs et départementaux. Si le gouvernement agit avec vigueur et méthode, le redressement financier ne tardera pas à être un fait accompli. Déjà, la menace suspendue sur la monnaie s'éloigne. Les sorties d'or ont cessé.

Mais la politique extérieure réclame, à nouveau, toute l'attention vigilante de M. Pierre Laval. Il vient de s'expliquer longuement à son sujet, devant la commission des affaires étrangères de la Chambre. Le tour d'horizon qu'il a fait devant elle dénonce, lui aussi, des contrastes inquiétants entre la ligne de conduite suivie par la France et celle qu'ont adoptée, ces derniers temps, plusieurs grandes puissances. La France, en effet, reste fidèle à la politique de collaboration internationale en vue d'organiser la paix dans la sécurité pour tous, à laquelle elle s'est attachée. Il a suffi à M. Pierre Laval, pour en donner la preuve, de rappeler toute la série d'accords intervenus depuis le début de la présente année : accord franco-italien du 7 janvier qui a mis fin à toute une période de malentendus entre Rome et Paris, déclaration

commune franco-britannique du 3 février, décisions concertées de Stresa et de Genève, qui ne remontent qu'au mois d'avril, pacte d'assistance mutuelle franco-russe, tous actes diplomatiques auxquels les voyages de M. Pierre Laval à Moscou et à Genève ont achevé de donner leur portée.

A s'en tenir à ce tableau, la situation internationale pourrait être considérée comme rassurante. Mais les succès remportés par la France, qui a fait triompher le recours à des règles de droit acceptées de tous ou, tout au moins, acceptables pour tous, se trouvent aujourd'hui compromis par le retour à ces méthodes d'avant-guerre que caractérisait la prétention de chaque gouvernement à être seul juge de ce qu'il estime être son droit. Si chacun n'a en vue que son avantage propre et immédiat et agit sans se soucier de la situation faite à autrui, la Société des nations se trouve menacée dans sa pensée maîtresse.

C'est à la lumière de cette remarque qu'il faut apprécier le conflit italo-éthiopien et le sens dans lequel il évolue, ou l'effort du Japon pour étendre son contrôle d'une manière de plus en plus large sur la Chine du nord, ou enfin l'accord naval anglo-allemand lui-même, qui a causé en France une émotion sérieuse.

De ce dernier événement, M. Pierre Laval n'a parlé à la commission des affaires étrangères de la Chambre qu'avec la réserve qui s'impose. Mais nous savons qu'il s'en est expliqué avec M. Eden, au cours d'entrevues où il n'a pas caché à son interlocuteur les préoccupations qu'a suscitées l'attitude du gouvernement anglais en cette circonstance. Il ne suffit pas, en effet, de reconnaître, à toute occasion, la nécessité d'une étroite collaboration entre la France, l'Angleterre et l'Italie, il faut encore que les actes correspondent aux engagements pris et que personne ne se trouve placé, un beau matin, en face du fait accompli.

On avouera que des manœuvres cartellistes de politique intérieure, quand de tels problèmes extérieurs se posent, sont de singulières et dangereuses maladresses. E. B.

## ELECTIONS EN FRANCE

Toulon, 24 juin.

Dans la deuxième circonscription de Toulon, l'élection d'un député pour remplacer M. Pierre Renaudel, socialiste de France, décédé, a donné le résultat suivant :

Gimelly, républicain de gauche, 4009 voix ; Bartolini, communiste, 3257 ; Montagne, socialiste de France, 2963 ; Tœsca, socialiste, 2257.

Fontainebleau, 24 juin.

M. Baudry, maire de Montereau, républicain indépendant de défense économique et agricole, a été élu député par 10,291 voix, à la place de M. Duménil, indépendant de gauche, élu sénateur.

#### Le congrès des officiers français anciens combattants

Bordeaux, 24 juin.

Un nombre important de congressistes a pris part à l'assemblée plénière de l'association des officiers mutilés et anciens combattants.

Un vœu a été adopté affirmant notamment l'attachement indéfectible des officiers combattants aux institutions démocratiques et au régime de liberté et d'indépendance qui correspond à la tradition française et proclamant la nécessité, pour les officiers combattants, de contribuer au rétablissement de l'autorité à tous les échelons de la vie politique et administrative et demandant que les formations ministérielles réservent des places aux notabilités extraparlimentaires du pays.

#### Six millions d'étrangers seraient expulsés des Etats-Unis

Washington, 23 juin.

Le député Dies a déclaré que 155 organisations représentant 5 millions de personnes soutiennent actuellement son projet tendant à l'expulsion d'environ 6 millions d'étrangers, afin de résoudre la crise du chômage aux Etats-Unis.

Aux termes du projet, aucun étranger ne doit pouvoir accepter, aux Etats-Unis, un poste que des citoyens américains sont capables de remplir.

## ANGLETERRE ET IRLANDE

Londres, 23 juin.

Le *Sunday Express* annonce que des négociations pour l'établissement entre l'Angleterre et l'Irlande d'une paix complète et durable, basée sur l'abandon des idées de M. de Valera, seraient poursuivies secrètement, depuis quelques mois, par des personnalités influentes de Grande-Bretagne et de l'Etat libre, et seraient sur le point d'aboutir à un accord sur une formule constituant la base de départ de négociations officielles.

#### La politique espagnole

Salamanque, 24 juin.

Prononçant un discours à un banquet auquel assistaient en particulier M. Gil Robles et M. Casanueva, chefs du parti des populaires agrariens, M. Lerroux, président du Conseil, a déclaré qu'il était décidé à maintenir la coalition actuelle aux prochaines élections.

## LES AFFAIRES DE CHINE

Tokio, 23 juin.

Les Japonais demandent : 1. Le retrait du général Sung-Tche-Yuan comme gouverneur de la province du Chahar et commandant de la 29<sup>me</sup> armée. 2. Renvoi des fonctionnaires responsables des incidents de Tchahg Pei. 3. Indemnité pour ces incidents. 4. Constitution d'une zone démilitarisée entre la province de Tchahar et le Jehol. 5. Dissolution de toutes les organisations antijaponaises et du Kuomintang dans la province de Tchahar. 6. Garantie pour les Japonais de possibilités de voyage sûres et libres.

Pékin, 23 juin.

Le général Chin-Teh-Chun, nouveau gouverneur du Chahar, aurait offert sa démission devant la lourde responsabilité qu'il doit encourir et aurait exprimé le désir de suivre le général Sun-Tcheh-Yuan dans sa retraite. De ce fait, les Japonais n'ont devant eux aucun négociateur chinois et la situation redevient inquiétante.

Changhai, 23 juin.

Dans les milieux navals de Nankin, on dément toute intention de la part de Nankin d'organiser le blocus de Canton.

Changhai, 23 juin.

Les deux canonnières chinoises *Haishi* et *Haishen*, en prenant la fuite, ont fait usage de leur artillerie. Une décharge de la canonnière *Haishi* a atteint le bâtiment de la douane et une cabane voisine. Dix douaniers et deux civils ont été tués.

#### Le cas du professeur Barth

Le théologien protestant Barth, qui avait été destitué de son professorat pour avoir refusé de prêter un serment inconditionnel de fidélité au chancelier Hitler, et qu'un arrêt de la Cour suprême avait rétabli dans ses fonctions, a été mis à la retraite.

#### Les insurgés catalans

Madrid, 24 juin.

M. Companys, ancien président de la généralité de Catalogne, et les anciens conseillers de la généralité, condamnés en même temps que lui à trente ans de prison, à la suite du mouvement révolutionnaire d'octobre, ont quitté Madrid dans des automobiles escortées de policiers. Ils sont transférés dans les pénitenciers de Carthagène et de Puerto Santa Maria.

#### Une déclaration du négus

Londres, 23 juin.

Le *Sunday Chronicle* publie une interview donnée à un de ses envoyés par l'empereur d'Abyssinie, Haïlé Selassié. « L'Ethiopie, a déclaré le souverain, est tenue, comme membre de la Société des nations et signataire du pacte Briand-Kellogg, d'épuiser tous les moyens de règlement pacifique avant de recourir à la guerre. Mais, si ce règlement est longtemps retardé et si l'accroissement des armements italiens dans les colonies voisines est ainsi facilité, nous serons forcés de nous préparer à défendre notre territoire. »

#### La question monarchique en Grèce

Athènes, 24 juin.

M. Papanastasiou, le chef républicain qui a aboli la royauté et proclama la république, alors qu'il était chef du gouvernement en 1924, est parti pour l'Amérique, via Paris. Il sera de retour avant le plébiscite prévu pour la fin de septembre ou le commencement d'octobre. M. Papanastasiou a déclaré que les partis républicains ne reconnaissent pas la validité des élections du 9 juin.

M. Caphandaris, autre chef républicain, est parti pour Paris, où, croit-on, il rencontrera M. Vénizélos.

## PETITE GAZETTE

#### Une expérience coûteuse

Le tour du monde par téléphone. Une curieuse expérience vient d'être faite, à New-York, où deux personnes se sont téléphoné à elles-mêmes. Grâce à des relais soigneusement préparés, la voix suivait l'itinéraire suivant : Londres, Amsterdam, Java (par radio), San Francisco et New-York.

Le circuit ainsi réalisé affectait un total de 37,000 kilomètres. La voix était revenue à son point de départ quinze minutes après.

Un expert a calculé que cette expérience revenait à 375 francs suisses par trois minutes, soit en tout 1875 francs.

#### Changes à vue

Le 24 juin, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 17	20 27
Londres (1 livre st.)	15 06	15 12
Allemagne (100 marcs or)	122 90	123 50
Italie (100 lires)	25 18	25 32
Autriche (100 schillings)	—	—
Prague (100 couronnes)	12 70	12 90
New-York (1 dollar)	3 03	3 08
Bruxelles (100 belgas : 500 fr. belges)	51 65	51 85
Madrid (100 pesetas)	41 75	42 15
Amsterdam (100 florins)	207 65	208 05
Budapest (100 pengő)	—	—

**Weissenburger**  
Eau médicinale et de table  
ce qu'il y a de mieux

**Les gymnastes catholiques de France**

De M. Joseph de Pesquidoux, dans la Presse de Paris :

A Paris, la cité éclatante et polie, où je suis venu passer quelques jours, errer dans ses avenues faites de lignes de façades et de lignes de cimes d'arbres, j'ai assisté dimanche dernier à une fête sportive des Patronages de France, donnée au stade Jean-Bouin par l'Union régionale de la Seine. Il y avait là 3000 gymnastes et athlètes, enfants, adolescents, jeunes gens, hommes faits, chaque société formée en colonne derrière son fanion. Le stade est vaste, gazonné, ceint d'une piste pédestre, flanqué de tribunes, limité par des masses de verdure d'un côté, de l'autre par de hauts immeubles alignés. Au-dessus du tout un ciel mêlé d'ombre et de rayons se déployait, où se faisaient par moments des trouées d'azur pâle, couleur de fleur de lin, propre à l'Île-de-France.

On sait que les patronages sont essentiellement paroissiaux, donc catholiques, donc patriotiques. Le recrutement a lieu de bonne heure. Il s'opère de camarade à camarade, l'un entraînant l'autre pour jouer d'abord, à l'abri des dangers de la rue, pour s'adonner ensuite aux exercices physiques, pour causer et réfléchir enfin, l'âge venu, et apprendre peu à peu dans ce coude à coude « son métier d'homme... » La belle expression, qui résume l'emploi conscient de ses forces et de ses facultés !. L'atmosphère est vite d'amitié sincère et virile dans ces patronages, vite animée d'un sentiment d'émulation technique et morale qui pousse l'association entière vers le but commun, le service de Dieu, de la patrie et de la famille. De fait, lorsqu'ils évoluent en compagnies compactes, des enfants de troupe, peut-on dire, aux chevrons, ils donnent l'impression d'une cohorte qui entre d'un pas ferme, cadencé, dans la vie et dans le devoir.

Des directeurs, prêtres et laïques, des moniteurs, le plus souvent sortis avec le temps du rang, encadrent et enseignent la masse, gardiens de leur sollicitude à des frères aînés qu'à des maîtres, auprès de qui confiance et affectueux respect s'épanouissent. Tous les regards se cherchent, tous les regards s'exaltent les uns les autres ; en ces milliers d'yeux apparaît le rayonnement d'une âme unanime.

Aussi bien, après avoir beaucoup donné à son patronage, de son temps, de sa peine, de sa pensée, de son cœur, de son prosélytisme ; après avoir beaucoup reçu de lui : direction de corps et d'esprit, amitié et appui, nul ne délaisse plus son groupe ou sa section, reconnaissant et fier d'y avoir été modelé, fait bon chrétien et bon citoyen. Après le service militaire, on reprend sa place au patronage, ancien qui attend sa recrue ; marié, appelé à d'autres devoirs, on y revient aiguiller et confirmer les jeunes dans le sens du passé, bien entendu en commençant par ses propres fils, en qui l'atavisme, cette grande force instinctive, joue déjà.

J'ai dit direction de corps et d'esprit. Chacun confie, en effet, les siens avec tranquillité au patronage. Si la sécurité morale y est complète, la sécurité physique ne l'est pas moins. Avant de passer de la section de jeux à la section sportive, avant d'être sélectionné dans celle-ci, chaque sujet est soumis à une visite d'aptitude, dont le moniteur est instruit, afin qu'il sache ce qu'il peut demander et obtenir, permettre ou refuser. Des médecins veillent périodiquement à l'entraînement, qu'il s'agisse de gymnastique, de football, d'athlétisme, de natation, de boxe et d'escrime, ou de préparation militaire, celle-ci poussée jusqu'à la séance de tir.

Le résultat illustre l'adage antique : « Ame saine dans un corps sain. » Au défilé des sections comme aux mouvements d'ensemble des « Pupilles », des « Juniors » ou des « Seniors » ; aux courses comme aux exercices à mains libres ou avec appareils, partout l'attitude est martiale, joyeuse et généreuse, l'allure enthousiaste, le don de soi absolu, l'entraide fraternelle. Il n'est que de voir le regard dont les anciens couvent les nouveaux ; celui dont les champions se suivent entre eux, lorsqu'ils « font le soleil » à bout de bras à la barre fixe, ou le double saut périlleux. Il n'est surtout que de surprendre le frisson qui parcourt le gymnaste, lors d'un exercice à la barre fixe, ou au double saut au drapeau, à la barre fixe, ou au double saut au drapeau, ce frisson qui témoigne qu'on se voue à jamais à quelque chose ou à quelqu'un...

Le matin, il y avait eu pour débiter une messe en plein air sur le stade. Finie sous les plis du drapeau, la journée avait commencé au pied de la croix : les deux emblèmes de ralliement de l'homme. On sort rassuré de pareilles fêtes... Face au marteau et à la faucille, ou à la torche, se dressent toujours la croix et le drapeau. Ceci vaincra cela.

**AVIATION**

**Record féminin de hauteur**

On annonce que la comtesse italienne Carina Negrone a battu, vendredi, le record féminin d'altitude en s'élevant à 12,043 mètres. La température maximum enregistrée au cours du vol, qui a duré environ 1 h. 40 minutes, a été de 65 degrés au-dessous de zéro. L'ancien record était détenu par l'aviatrice française Maryse Hilsz qui s'était élevée à 11,289 mètres.

**Les grands raids**

L'hydravion français *Croix-du-Sud* s'est envolé samedi matin de Cherbourg, afin de tenter de battre le record de distance en ligne droite, détenu par les Italiens.

L'hydravion a déjà traversé six fois l'Atlantique-Sud, trois traversées aller et retour, portant le courrier d'Air-France à destination du Brésil, de l'Argentine et du Chili.

Son équipage comprenait, sous les ordres du lieutenant Hébrard, le lieutenant de vaisseau Daillière, les pilotes Rouchon et Casselain, le mécanicien Lavdalée.

Voici l'itinéraire de l'hydravion : Saint-Malo, Rennes, Quimper, le Cap Finistère, les côtes du Portugal, la côte marocaine, la Mauritanie, Dakar, Saint-Louis du Sénégal, Konakry, la Guinée.

L'hydravion emportait assez de combustible pour couvrir 4600 km. et battre ainsi l'ancien record, détenu par les Italiens, avec 4130 kilomètres.

Après un vol d'une régularité remarquable, l'hydravion *Croix-du-Sud* a atterri, hier, dimanche, à 12 h. 58, à Zuinguicher, au sud du Sénégal.

Bien qu'il n'ait pas été possible de connaître l'estimation officielle de la distance parcourue, le record du monde de distance pour hydravion est battu, selon toute probabilité, soit 4325 kilomètres de Cherbourg à Zuinguicher, contre 4130 kilomètres de l'ancien record.

**FAITS DIVERS**

**ÉTRANGER**

**La loterie française**

Cinq personnes se sont présentées samedi matin, à Paris, pour toucher le lot de trois millions de la loterie nationale, qui a été gagné par 70 ouvrières de la couture et de la mode.

**Incendie aux Indes**

Un violent incendie a éclaté à Lahore (Indes). Trois cents maisons ont été la proie des flammes. Les dégâts matériels s'élèvent à plusieurs centaines de milliers de roupies.

**L'explosion de Wittenberg**

Le nombre des morts se monte actuellement à 68. Il y a encore 96 personnes grièvement blessées dans les hôpitaux. Enfin, on compte 34 disparus, qui, tous, doivent être morts.

**Un ballon allemand égaré en France**

Un ballon sphérique allemand a atterri, hier dimanche, près de Château-Salins (Lorraine). Les aéronautes ont déclaré s'être égarés. Ils sont gardés à la disposition de la justice en attendant une décision des autorités.

**Chute d'un avion de tourisme**

L'aviateur Meziat, chef d'une école de pilotage à Dijon, pilotant un avion de tourisme, ayant à bord deux passagers, a fait une chute, hier soir dimanche, près de Mâcon. L'appareil a été complètement détruit. Le pilote et ses passagers n'ont pas survécu à leurs blessures.

**Deux mille maisons brûlées**

Samedi, deux mille maisons de bois ont été détruites par le feu à Peshawar (Indes anglaises). On ne signale pas de morts, mais de nombreuses personnes sont portées disparues. Les pertes sont évaluées à plusieurs centaines de milliers de roupies. La police et la troupe aident les équipes de pompiers à circonscrire le désastre.

**Incendie**

Un grand incendie s'est déclaré, hier dimanche, à la tuilerie d'Oberfering, près de Munich. Les pompiers de Munich sont accourus sur les lieux. Bien qu'ils aient mis 45 lances en activité, le bâtiment de trois étages n'a pu être sauvé. Le feu a été activé par un fort vent de l'est. Les travaux d'extinction étaient entravés par les quatre cheminées de 60 mètres de hauteur qui menaçaient de s'écrouler.

**La chaleur**

La chaleur en Angleterre est toujours élevée. Au cours de la journée d'hier, dimanche, sept personnes sont mortes d'insolation.

**SUISSE**

**Motocyclette contre autocar**

Samedi soir, une motocyclette, montée par deux personnes, est allée se jeter, à Schwarzenegg, près de Thoun, contre un autocar occupé par 26 personnes, qui marchait normalement sur le côté droit de la chaussée. Le motocycliste, M. Münger, maître-ramoneur, d'Unter-Langenegg, près de Thoun, a été tué sur le coup ; son compagnon qui se trouvait sur le siège de derrière, M. Imhof, garde-champêtre, a été grièvement blessé. Les occupants de l'autocar n'ont pas été blessés.

Le conducteur de l'autocar n'a commis aucune faute. Le motocycliste circulait vraisemblablement à une allure exagérée et prit le contour à gauche de la route.

**Noyé**

M. Roger Brocard, ouvrier vigneron, âgé d'une vingtaine d'années, se baignait, hier, dimanche, au large de Nyon, lorsque, à 100 mètres de la rive, il s'est noyé. Toutes les recherches pour retrouver son corps sont demeurées vaines.

**Le danger des pierres à la montagne**

Hier dimanche, vers midi, un accident s'est produit au Sæntis et a fait deux victimes. Une caravane de six touristes encordés en deux groupes tentait de faire l'ascension de la paroi nord de la quatrième pointe des Kreuzberge. Une pierre se détacha du premier groupe qui avertit immédiatement, mais un cri venant de l'abîme leur répondit. Le chef du deuxième groupe, M. Willi Rieser, âgé de trente ans, de Saint-Gall, avait été atteint par la pierre et était tombé, entraînant M<sup>lle</sup> Bertha Schær, modiste, dix-neuf ans, de Flawil, tandis que le troisième membre du groupe, Walter Geissberger, de Flawil, tint ferme jusqu'à l'arrivée de secours.

La police d'Appenzell organisa immédiatement une colonne de secours. Les deux alpinistes qui étaient tombés ont été grièvement blessés et ont succombé quelques heures après. Leurs corps ont été ramenés à Appenzell.

**Collision de motocyclettes**

Deux motocyclistes sont entrés en collision au Woleiberg (Berne), sur la route de Moral à Berne. L'un d'eux, peintre en bâtiment à Gümmenten, a été grièvement blessé. Il a succombé. L'autre, venant de Bâle, est aussi grièvement blessé, mais son état n'est pas inquiétant. Le voyageur qui occupait le siège arrière n'a que de légères blessures.

**Une chute de plusieurs centaines de mètres**

Hier dimanche, en faisant l'ascension du Rædereten Stock, d'une hauteur de 2300 m., entre le Klental et le Wæggit (Schwytz), M. Hans Kern, âgé de vingt-quatre ans, maître-sellier, s'est appuyé sur une pierre qui céda sous son poids. Kern fit une chute de plusieurs centaines de mètres et alla s'abattre sur un champ de neige. Son corps était littéralement écrasé.

**GARNET DE LA SCIENCE**

**La prolongation de la vie d'organes isolés**

Une brève dépêche de New-York apprenait, l'autre jour, le succès d'étonnantes expériences obtenues par la collaboration du docteur Alexis Carrel et de l'aviateur Lindbergh. Il s'agissait d'un nouveau mode de survie d'organes prélevés sur des êtres vivants.

Rien n'étonne plus d'Alexis Carrel, prix Nobel de médecine, Lyonnais dont s'enorgueillit l'Institut Rockefeller de New-York, une des gloires les plus rayonnantes de la chirurgie et de la physiologie modernes. Ses admirables travaux sur la suture des vaisseaux sanguins, la greffe des tissus et des organes, et, plus troublante encore, la culture des organes et la survie des cellules hors des corps animés, suffisent à populariser l'image et à immortaliser le nom d'un savant.

M. Carrel, qui passe toutes les années quelques semaines d'été en France, vient d'arriver à Paris, où il a été aussitôt interrogé par un rédacteur du *Matin*.

Il ne s'agit pas, a-t-il dit, d'une communication de l'Institut Rockefeller, mais d'un article qui paraît aux Etats-Unis, dans la revue *Science*. Il traite des résultats décisifs que nous avons obtenus, dès avril dernier, grâce à un appareil dû à Charles Lindbergh qui travaille avec moi, depuis assez longtemps, et qui est un des esprits les plus curieux, les plus intuitifs qu'on puisse rêver. Cet appareil, je renonce pour l'instant à vous en décrire toute l'ingéniosité et la complexité techniques. Son but : prolonger aussi longtemps que possible la vie dans des organes prélevés sur des corps vivants. Je dis bien prolonger la vie, le rythme même de la vie, leur restituer, en quelque sorte, de façon expérimentale, le prodigieux moteur dont ils sont privés. Ces organes, glandes thyroïdes ou autres, sont isolés dans des bocaux stériles qui les protègent contre toute corruption. Et nous les relient, alors, au singulier appareil qui joue le rôle et de cœur et de poumon. Grâce à lui, l'élément nourricier, sérum sanguin ou liquide artificiel, circule dans les artères. Sous une habile pression d'air comprimé, de véritables pulsations favorisent cette circulation. Selon la personnalité des liquides ainsi injectés, les tissus demeurent à l'état normal ou offrent, dans leur comportement, des particularités notables et les cellules se multiplient avec plus ou moins d'activité.

— Et cette vie artificielle peut être de longue durée ?

— Il est difficile de lui fixer des limites, pour l'instant. J'ai rendu compte d'environ vingt-sept ou vingt-huit expériences probantes. Certains organes ont vécu plus de vingt jours.

— Une collection d'organes... un organisme, en somme, pourrait-il bénéficier de cette circulation artificielle ?

— La question n'est pas là, pour le moment. Songez à quel formidable appareil il nous faudrait avoir recours pour suppléer à celui qui anime un organisme entier ! Non. Ce qu'il y a d'intéressant, d'utile dans ces expériences, c'est l'étude, sur le vif, des modes de transformation des substances chimiques, quantité de constats qui peuvent être précieux aux points de vue chimique et physique, physiologique et pathologique.

**NOUVELLES RELIGIEUSES**

**L'église de Château-d'Éx**

Hier dimanche, à 14 h. 45, a eu lieu la cérémonie de la pose de la première pierre de l'église dédiée à Sainte-Thérèse de Lisieux, à Château-d'Éx, à la préparation de laquelle a travaillé avec tant de dévouement M. le curé Henri Bullet. En l'absence de Mgr Besson, la bénédiction a été donnée par un délégué de l'Evêché.

Ce sont les entrepreneurs Masset et Trezzini, à Bulle, qui sont les constructeurs du sanctuaire. Ils occupent une vingtaine d'ouvriers de Château-d'Éx et des environs.

**Nouveaux évêques missionnaires**

De nouveaux vicaires apostoliques ont été nommés :

Pour Kaying (Chine), Mgr François-Xavier Ford ; pour Süchow, le R. Père Philippe Côté ; pour la Katanga septentrionale (Congo belge), Mgr Hæzaert ; pour Kimberley (Australie), le R. Père Othon Raible.

Mgr François-Xavier Ford, né à Brooklyn (Etats-Unis), en 1892, appartient depuis 1912 à la Société des Missions étrangères de Maryknoll.

Mgr Philippe Côté, né à Lawrence (Etats-Unis), en 1896, appartient depuis 1916 à la Compagnie de Jésus.

Mgr Hæzaert, né en 1883, à Saint-Nicolas-Waes (Belgique), appartient à la Congrégation du Saint-Esprit.

Mgr Othon Raible, né en 1887, à Stuttgart, appartient à la Pieuse Société des Missions (Pallotins).

**Échos de partout**

**A propos d'un chien peinturluré**

D'un journal de Paris :

M. Raphaël Durandot, paysagiste, achevait, l'autre jour, « une vue cavalière » du square des Epinettes, à Paris.

Un peintre en bâtiment, occupé dans un chantier voisin, regardait avec intérêt le travail de l'artiste.

— C'est beau, n'est-ce pas ? lui dit M. Raphaël.

— Pas mal, dit l'ouvrier en faisant la moue.

— Vous seriez bien heureux d'en pouvoir faire autant !

— Oh ! reparti le peintre en bâtiment, à chacun sa vérité. Ainsi, vous êtes paysagiste. Eh bien ! moi, je suis animalier !

En ce moment passait un petit chien, qui trottaït, heureux de vivre. Son poil blanc, immaculé, attira l'attention de l'ouvrier.

— Voici un chien blanc, dit-il. Vous allez voir ce que je vais en faire.

Il se saisit du petit fox, l'entraîna derrière un massif et, avec un tube de couleur emprunté à l'artiste, il en fit un petit zèbre bleu.

Lorsque le pauvre chien arriva à se dégager des mains de l'« animalier », il fila... comme un zèbre, vers le domicile de sa « mère », M<sup>lle</sup> Irène Coquet, personne de 46 ans, qui porte à la race canine la tendresse la plus attentive.

Horreur et désolation ! La pauvre demoiselle éprouva dans son propre cœur la honte du chien fidèle. Levant les bras au ciel, elle fit serment de venger cet outrage et, muni d'un solide parapluie, elle décida, sur-le-champ, d'une expédition punitive.

Quelqu'un lui dit :

— C'est un peintre qui a fait ce beau travail dans le square des Epinettes.

C'est ainsi que des témoins sincères, mais peu informés, sont responsables des pires catastrophes !

M<sup>lle</sup> Irène Coquet bondit au square des Epinettes et trouva... le paysagiste.

N'écoutez que son indignation, elle voulut punir dans ses affections celui qui l'avait insulté dans les siennes et, avec la pointe de son parapluie, elle creva la toile du peintre.

Grâce aux gardiens de la paix du quartier des Epinettes, M<sup>lle</sup> Irène Coquet put se soustraire au courroux des arts outragés et c'est le sympathique M. Bucchini, secrétaire du commissaire de police, qui devint l'arbitre de la situation.

On put, non sans peine, faire comprendre à M<sup>lle</sup> Irène Coquet qu'il y a deux sortes de peintres.

L'artiste exigeait quinze cents francs pour sa toile, ce qui — entre nous — est un bon prix, pour une rue du square des Epinettes. La propriétaire du chien promit de les lui payer.

...A une condition cependant, c'est que les inspecteurs retrouvent l'« animalier » pour qu'il soit puni suivant son crime.

**Mot de la fin**

— Il m'a assuré, en mettant la main sur sa poitrine, qu'il donnerait beaucoup s'il était riche.

— Il l'est... Au lieu d'une main sur le cœur, il ferait mieux d'avoir le cœur sur la main.

**Pour la langue française**

Dans son édition précédente, le Dictionnaire de l'Académie française n'avait pas admis le mot *actualité*, comme étant trop général et trop vague. Le mot n'a pas cessé d'être vague, mais le public s'en est si bien accommodé que l'Académie, dans la nouvelle édition de son dictionnaire, a accepté *actualité*, en définissant ce mot : état de ce qui est *actual*.

## La bénédiction de la chapelle du Mont-Pèlerin

Hier dimanche, à 10 heures, a eu lieu la bénédiction de la nouvelle chapelle du Mont-Pèlerin, située dans le voisinage de la gare du funiculaire et de la Clinique Mon-Repos.

Plus de 200 personnes se pressaient aux abords du nouvel édifice, lorsque Mgr Besson, revêtu de ses ornements pontificaux, reçut, devant l'entrée, un compliment fort bien récité par une gentille petite fille portant une gerbe de fleurs. Monseigneur répondit par quelques mots aimables, puis la cérémonie religieuse commença. Notre Evêque, assisté de M. le chanoine Wæber, vicaire général, de MM. Kolly, curé de Châtel-Saint-Denis, de Bantel, secrétaire de Mgr Gerlier, évêque de Lourdes, et du R. Père Adeux, des Missions étrangères de Paris, procéda à la pieuse cérémonie.

Pendant la messe, dite par le R. Père Adeux, la chorale d'Attalens, sous la direction de M. Macheret, exécuta une belle messe à plusieurs voix. M. Plancherel, d'Attalens, jouait de l'harmonium, tandis que M. l'abbé Sonney, révérend curé, chantait dans le chœur.

### Allocution de Mgr Besson

A l'Evangile, Mgr Besson prononça la belle allocution que voici :

Je lève les yeux vers la montagne : d'où me vient le secours ? Mon secours viendra du Seigneur qui a fait le ciel et la terre.  
Ps. CXXI (Vulg. CXX) 1.

Mes très chers Frères,

Sur le flanc de la montagne, au milieu d'un des plus beaux paysages qui soient, dans un cadre exquis de lumière et de verdure, une nouvelle maison de Dieu, solidement appuyée sur notre bonne terre vaudoise, vient de lever son clocher vers le ciel. Le successeur des évêques de Lausanne qui, si souvent à travers les siècles, présidèrent des cérémonies pareilles à celle de ce jour, est heureux de venir partager votre joie et de vous dire aussi quelques-unes des pensées que lui suggère cette circonstance.

D'abord, comme toutes les fois que j'ai le privilège de bénir un nouveau lieu de culte — je l'ai fait naguère et je le referai bientôt dans le canton de Fribourg —, le premier sentiment qui monte de mon cœur, c'est la gratitude. Bénissons le Père Céleste, qui donne à ses enfants la grâce de voir se multiplier les sanctuaires où la pratique de la religion leur devient plus facile. Remercions les personnes généreuses dont le concours a rendu possible cette construction ; beaucoup parmi vous ont fait de vrais sacrifices pour la maison de Dieu : les offrandes les plus humbles sont parfois les plus méritoires. Félicitons l'architecte à qui nous devons cette belle œuvre. Ayant consacré sa vie à la restauration de plusieurs des plus remarquables édifices que le moyen âge ait donnés à notre pays, familiarisé, de la sorte, avec les merveilles que la foi de nos ancêtres a fait sortir de terre, il aurait voulu, sans doute, construire à cette place une grande église qui pût en résumer le charme et la splendeur. Ne disposant que de ressources fort modestes, il dut se contenter d'un sanctuaire beaucoup plus simple qu'il ne l'eût désiré ; mais il y mit toute son âme d'artiste et, tout son cœur de chrétien.

Qu'il me soit permis, à moi qui porte avec d'autant plus d'émotion le titre d'évêque de Lausanne que je m'honore d'attaches très personnelles avec le canton dont Lausanne est la capitale, de remercier la population tout entière pour la sympathie dont elle a fait preuve, dès que l'idée même de cette construction fut connue, et les autorités qui veulent bien nous réjouir aujourd'hui de leur présence : je vois dans ce fait le gage de la volonté sincère que nous avons presque tous, dans notre cher pays, de nous comprendre les uns les autres et de vivre fraternellement unis.

Lévens les yeux vers la montagne pour y chercher le secours : notre secours est en Dieu. Ce calme et reposant paysage offre à ceux dont les forces déclinent ou qui sont éprouvés par la maladie des facilités de guérison : avec l'aide paternelle de Dieu, les soins dévoués qu'ils y reçoivent de médecins illustres et de charitables infirmières les soulagent et les fortifient ; ce n'est pas en vain qu'ils ont regardé vers la montagne. Dans un autre ordre, ne sommes-nous pas tous des malades et des infirmes ? N'avons-nous pas tous besoin de réconfort et de guérison ? Sans cesse aux prises avec les difficultés de l'existence, harcelés de problèmes à résoudre, blessés par nos chutes innombrables, fatigués de reprendre chaque jour notre croix, nous trouvons ici, dans la petite église de la montagne, la main toujours tendue et le cœur toujours ouvert du meilleur des Médecins. Nous irons à Lui, et, suivant sa parole, Il nous reconfortera.

Cette chapelle sera vraiment une maison de prière, où tous, mais d'abord ceux qui peinent, ceux que l'obscur et monotone souci du pain quotidien fait souffrir, ceux que leur mauvaise santé préoccupe, ceux que le besoin de Dieu tourmente, viendront se reposer près du Consolateur qui les attend. Puisseons-nous y voir s'accomplir la promesse faite jadis à Salomon, constructeur du temple de Jérusalem ! Que tous ceux qui s'agenouilleront ici pour demander une

grâce aient la joie de la recevoir. Que tous ceux qui y solliciteront la nourriture de chaque jour, le pardon des fautes de chaque jour, la victoire sur les tentations de chaque jour, constatent qu'on ne prie jamais en vain.

Et pour que cela soit, mes très chers Frères, mettons dans notre cœur et dans notre esprit l'ordre voulu. D'abord, le nom de Dieu, qui doit être sanctifié, le règne de Dieu, qui doit s'étendre partout, la volonté de Dieu, qui doit s'accomplir sur la terre comme au ciel. Ne nous contentons pas de crier : Seigneur, Seigneur ! Remplissons ponctuellement nos obligations de chrétiens. C'est en effet pour que vous, catholiques de la région, vous puissiez être plus facilement fidèles à vos devoirs religieux, que cette chapelle est sortie de terre.

Mais, aux devoirs religieux s'ajoutent les devoirs familiaux, professionnels, civiques et sociaux. Que notre lumière brille devant nos concitoyens, afin que, la voyant resplendir, ils rendent gloire au Père qui est dans les cieux. Cette lumière qui, tout en éclairant, donne la chaleur, c'est le rayonnement des vertus chrétiennes que nous avons pour tâche d'acquiescer chaque jour davantage et qui se résument dans la sainte charité. L'esprit de charité, du reste, c'est bien la caractéristique du saint particulièrement vénéré dans ce sanctuaire, saint Joseph, dont la vie rude et pauvre fut un acte ininterrompu d'amour envers le Christ et sa Mère. Que l'amour de Dieu, manifesté par l'amour du prochain, dirige nos pensées, nos paroles et nos actions. Que cette église, en même temps que la maison de la prière, soit la maison de la charité ; que tout ce qu'on y dira, que tout ce qu'on y fera, favorise l'entraide et raffermisse la concorde, en rapprochant de Dieu les âmes, dans la paix et dans la joie.

Ainsi la fête que nous célébrons marquera, non seulement pour notre petite communauté catholique, mais pour le pays tout entier, une date bénie. J'en exprime le ferme espoir, en présence des nombreux amis venus prier avec nous, leur demandant de s'unir pour que cet espoir se réalise ; et je souhaite qu'avec l'air pur et vivifiant de cette montagne aimée, la bénédiction du Père céleste s'en aille, invisible mais bienfaisante, porter à tous les foyers le réconfort dont ils ont besoin.

Mgr Besson distribua le sacrement de Confirmation à quelques enfants de la région et des paroisses voisines.

Après la messe, le vin d'honneur fut offert aux invités dans la salle d'œuvres, située sous l'église. On remarquait dans l'assemblée, outre les personnes déjà nommées, M. Bernard Weck, conseiller d'Etat ; M. Perret, conseiller d'Etat vaudois ; M. Dueret, député de Charonne ; M. Strittmatter, président du conseil d'administration de l'hôtel Mon-Repos ; M. Everard, président de la Société de développement ; la R. Sœur Marie-Angèle Dufour, supérieure de la communauté de Saint-Joseph, à la clinique Mon-Repos ; Mmes Niess-Weber et Wolff, qui ont contribué à divers titres à l'érection de la chapelle. Des félicitations particulières allèrent à M. Schmidt, architecte, de Veytaux-Chillon, qui dressa les plans et veilla à la construction.

La chapelle du Mont-Pèlerin, d'un style simple, mais d'apparence cossue, est admirablement située. Elle a coûté environ 60,000 francs, qui ont été réunis par les personnes dévouées qui estimaient que la chapelle mise obligamment à disposition jusqu'ici par la clinique Mon-Repos ne suffisait plus aux nécessités.

Un banquet a été servi à la clinique Mon-Repos. Des paroles cordiales ont été prononcées par M. Bernard Weck, M. Perret, par S. Exc. Mgr Besson et par le R. Père Adeux.

### LE « CANTIQUE SUISSE »

A l'heure où la société des chanteurs suisses s'apprete à chanter, à la fête fédérale de Bâle, le *Cantique suisse* du Père Zwysig, on apprendra avec intérêt que la Bibliothèque nationale vient d'acquiescer le manuscrit original autographe de cette composition avec les paroles de Leonhard Widmer : *Trittst im Morgenroth daher*.

Le cahier contient neuf autres œuvres de Zwysig, toutes écrites de sa main.

### Politique lucernoise

Hier ont eu lieu dans la ville de Lucerne les élections définitives à la Municipalité, qui n'avait pu être nommée au premier tour.

La moitié des électeurs ont pris part au vote.

Elus : M. Zimmerli, radical, 3785 voix ; Wey, radical, 3830 ; Schwægler, radical, 3958 ; Muheim, socialiste, 2260 ; Amberg, conservateur, 1232.

M. Zimmerli a été réélu syndic par 3838 voix.

### UN RÉFÉRENDUM LAUSANNOIS

A la suite d'une demande de référendum, les électeurs de la commune de Lausanne étaient appelés, hier, dimanche, à se prononcer sur la décision prise le 7 mai dernier par le conseil communal, au sujet de la fermeture des magasins à 17 h., le samedi et la veille des jours de repos public : nouvel an, vendredi saint, Ascension et Noël. Voici les résultats de la votation : électeurs inscrits, 24,875 ; votants, 9948 : oui, 6615 ; non, 3303. La décision du conseil communal est ainsi confirmée.

### Les artisans à Bâle

Dans son assemblée des délégués des 22 et 23 juin, à Bâle, l'Union suisse des arts et métiers a adopté la première résolution suivante :

Elle compte sur l'adoption très prochaine par les Chambres de la loi fédérale sur la concurrence déloyale.

Elle constate, toutefois, que cette loi ne marquera pas l'aboutissement des revendications des arts et métiers concernant la protection des exploitations artisanales. Il reste encore, en effet, à introduire le certificat de capacité professionnelle, de capacité financière et de bonnes mœurs comme condition préalable d'une reprise ou de l'ouverture d'une exploitation ; à donner une base légale aux adjudications publiques ; à restreindre les exploitations en régie ; à interdire les occupations accessoires lucratives à tous les fonctionnaires publics ; à donner une base légale définitive à la lutte contre les empiétements des grands magasins et magasins à prix unique.

L'Union suisse des arts et métiers demande la prorogation de l'arrêté fédéral du 14 octobre 1933 comme mesure de protection du commerce de détail.

Elle se déclare d'accord sur le projet d'arrêté fédéral sur le contrôle des prix tout en désirant voir ce contrôle étendu également au gâchage.

Elle espère que le projet d'arrêté fédéral sur la protection de notre économie nationale tiendra compte dans une large mesure des revendications de la classe moyenne de l'artisanat et du commerce de détail. Elle invite également le Département des postes et chemins de fer à appliquer une politique de tarifs et de taxes qui tiennent compte en premier lieu des besoins du travail et, en outre, à renoncer aux courses extraordinaires de cars postaux à travers le pays.

Le maintien d'une classe moyenne laborieuse est une nécessité d'ordre national, politique et social. Toute mesure tendant à la protéger est un acte patriotique. L'union suisse des arts et métiers espère que le Conseil fédéral fera tout son possible pour permettre aux arts et métiers de surmonter les graves difficultés de l'heure présente par leurs propres moyens et qu'il ne leur refusera pas son appui dans leur lutte pour l'existence.

### Un projet de loi fédérale sur le travail dans le commerce et les arts et métiers

Le Département fédéral de l'économie publique vient d'envoyer aux gouvernements cantonaux et aux associations économiques centrales, pour avoir leur avis, l'avant-projet d'une loi fédérale sur le travail dans le commerce et les arts et métiers qu'il a reçu de M. Pfister, ancien directeur de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail.

Il est parti de l'idée que la législation fédérale sur la protection ouvrière actuellement en vigueur devait être maintenue et que, vu le développement donné par certains cantons à la législation sur les exploitations commerciales et artisanales, il y avait lieu de tenir compte dans l'élaboration d'une loi fédérale sur la matière de la diversité des conditions issues des législations cantonales en vigueur.

L'avant-projet dont il s'agit laisse pour cette raison une marge relativement grande à la libre initiative des cantons.

Ce projet repose sur l'article 34 ter de la constitution fédérale. Il s'applique aux établissements privés et publics du commerce, de l'artisanat et de l'industrie, sauf — en ce qui concerne cette dernière — les établissements assujettis à la loi sur les fabriques, en outre, aux entreprises privées et publiques de transport et de communications, sauf celles qui sont régies par des dispositions spéciales du droit fédéral, enfin aux hôtels, restaurants et débits de boissons, ainsi qu'aux établissements des branches économiques similaires.

Ne sont pas soumis aux dispositions du projet l'agriculture, la sylviculture, les services domestiques, ainsi que les établissements de caractère public ou d'utilité publique destinés aux arts, à la science, à l'éducation ou à l'enseignement, aux œuvres sociales ou au traitement des malades.

La réglementation proprement dite porte d'abord sur l'hygiène du travail et la prévention des accidents, puis sur les conditions d'emploi. Celles-ci demeurent, en principe, régies par le Code des obligations ; quelques dispositions complémentaires sont prévues, notamment en ce qui concerne les vacances.

La durée normale du travail serait de 48 heures par semaine pour le personnel de bureau et de 52 heures pour les travailleurs de l'artisanat et des établissements industriels qui ne sont pas qualifiés fabriques.

La durée normale du travail peut être réduite dans certains cas.

La journée du travail ne peut pas dépasser 10 heures. Les heures de travail perdues peuvent être récupérées. Dans les établissements saisonniers, la durée du travail ne s'applique pas aux hôtels, restaurants et débits de boissons, ni aux hôpitaux et maisons de santé, ni aux théâtres, si tant est qu'il s'agisse d'établissements assujettis à la loi. Mais les travailleurs appartenant à ces diverses branches d'activité ont droit, chaque jour, à un repos suffisant.

Un autre chapitre du projet règle le travail du dimanche et le repos hebdomadaire. Il consacre le principe qu'il est interdit de travailler le dimanche et les jours fériés. Le repos hebdomadaire continue à être régi par la loi fédérale.

Des dispositions particulières concernent la protection des enfants, des jeunes gens et des femmes. Elles prévoient l'interdiction d'employer les enfants de moins de 14 ans dans les établissements assujettis à la loi, sauf pour ce qui est de leur emploi comme commissionnaires ou à de légers travaux auxiliaires dans le commerce et les transports.

Les dispositions sur le repos de nuit des jeunes gens et des femmes sont calquées sur la loi fédérale concernant l'emploi des jeunes gens et des femmes dans les arts et métiers avec, en plus, quelques dispositions complémentaires sur la protection de la maternité.

Puis vient un chapitre consacré aux entreprises strictement familiales et au travail à domicile. Elles traitent de l'emploi des enfants et de la protection de la santé, du travail du dimanche et des limites de la journée de travail. Pour le travail à domicile, le projet contient des règles sur le paiement du salaire et le décompte, et prévoit des salaires minima.

Le règlementation est assez détaillée en ce qui concerne la conciliation, dont le droit fédéral ne traitait jusqu'à présent que relativement aux conflits collectifs, dans les établissements qualifiés fabriques.

Le projet prend en considération les associations professionnelles. Il prévoit que les accords intervenus entre associations professionnelles d'employeurs et de travailleurs sur une matière rentrant dans le domaine de la loi peuvent, même s'ils dérogent à la loi, être déclarés obligatoires pour des membres des associations professionnelles en cause, et, s'ils répondent à l'intérêt général, pour toutes les branches économiques entrant en considération.

La relation avec la loi fédérale sur le travail dans les fabriques forme l'objet d'un chapitre spécial. Un seul et même établissement devrait, autant que faire se peut, être assujetti dans sa totalité soit à la loi sur les fabriques, soit à la loi présentement en projet.

L'exécution de cette loi serait confiée aux cantons, sous la haute surveillance du Conseil fédéral.

Les gouvernements cantonaux, les associations économiques centrales et toute personne intéressée ont la faculté de présenter leurs avis et observations sur le projet. Les communications s'y rapportant doivent être adressées à l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail.

### Un succès de M. le chanoine Bovet

On nous écrit :

Lors de la réunion des délégués de la Fédération des costumes nationaux, hier soir, au Gurnigel, M. le chanoine Bovet a remporté un grand succès. Le sujet qu'il a exposé était *L'esprit de nos chansons* ; il était illustré par des productions du groupe choral fribourgeois restreint. M. le chanoine Bovet a plaidé avec tellement de cœur et de conviction la cause du chant populaire dans l'esprit du folklore et de la simplicité rurale qu'il a été applaudi avec un enthousiasme vibrant. L'assistance ne se lassait pas d'entendre le groupe choral chargé de présenter les plus émouvantes de nos chansons populaires. La soirée s'est terminée par une véritable ovation qui fait honneur au distingué compositeur et au canton de Fribourg tout entier.

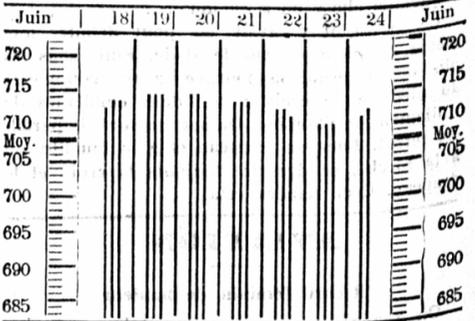
Signalons que, durant l'après-midi, avait eu lieu, à quelque distance du Gurnigel, une fête champêtre en plein air, durant laquelle une dizaine de groupes bernois, joueurs de cor, lanceurs de drapeaux, chanteurs, se produisirent avec entrain et bon goût. Parmi ces groupes figurait aussi une demi-douzaine de Gruériens et Gruériennes, qui, sous la direction de M<sup>me</sup> Jans, de Bulle, exécutèrent des danses et corales du pays.

Au cours d'une séance administrative, Lucerne a été désigné comme lieu de la fête centrale des costumes pour 1936.

### BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

24 juin

BAROMETRE



THERMOMETRE

Jun	18	19	20	21	22	23	24	Jun
11 h. m.	13	14	13	17	16	17	19	7 h. m.
7 h. m.	18	18	19	21	22	23	24	11 h. m.
7 h. soir	15	19	20	21	21	21		7 h. soir

Temps probable

Zurich, 24 juin, 11 h. du matin.

La nébulosité augmente un peu. Très chaud. Orages locaux.

# FRIBOURG

## Incendie aux usines Winckler

Samedi soir, vers 6 heures, les habitants de Fribourg furent mis en émoi par la vue d'une énorme colonne de fumée qui s'élevait vers le ciel dans la direction de Marly. Un incendie avait éclaté aux chantiers Winckler et Cie.

Du fond de l'avenue de Pérolles, on apercevait d'immenses flammes qui dévorait rageusement un des bâtiments de l'usine situé en bordure de la route et orienté du nord au sud. Ce bâtiment abritait l'atelier de menuiserie, avec l'outillage principal de l'usine. Il était accolé au séchoir, qui se trouvait à l'extrémité nord.

La bise soufflait assez fortement. Les pompiers furent promptement sur les lieux, notamment ceux de Fribourg avec la pompe automobile. Des jets d'eau furent dirigés sur le brasier, d'autres sur les constructions voisines, d'autres encore sur les immenses tas de planches tout proches du foyer. La chaleur du brasier était intense. Au bout d'une demi-heure, la toiture du bâtiment en feu s'écroula avec un formidable fracas. Toute la vitrerie vola en éclats.

L'énorme tuyau d'aspiration de copeaux et de sciure put être coupé à temps par des voisins, MM. Rossier et Bucher, sinon l'aile nord de la fabrique aurait été également atteinte.

Vers 20 heures, le château d'eau du Petit-Marly, qui contient environ 250,000 litres, était quasiment à sec. M. Lang, camionneur, amena alors de l'eau dans les camions d'arrosage de la ville de Fribourg pour alimenter les pompes.

A 20 h. 30, après d'énergiques efforts, les pompiers étaient maîtres du feu. Une grande cheminée s'écroula encore.

Les pompiers firent la garde durant toute la nuit. A 3 heures du matin, il y eut une nouvelle alerte. Heureusement, l'eau était en suffisance, et ce foyer fut immédiatement noyé.

Le feu avait éclaté dans le séchoir, situé au nord. M. Alexandre Winckler, directeur, venait de rentrer chez lui, lorsqu'un de ses ouvriers, qui travaillait dans un champ voisin, l'appela en hâte pour lui signaler le commencement de l'incendie. Un étudiant qui passait, à 6 heures, a déclaré aussi que le feu avait pris à l'endroit où se trouvait le séchoir. Le feu se communiqua ensuite aux ateliers où se trouvaient les machines principales, en particulier une tout à fait moderne, qui valait 50,000 francs, puis aux bureaux.

Le chef de l'entreprise et son personnel eurent le temps de mettre en lieu sûr la comptabilité, les plans et les nombreux documents de la maison. Deux coffres-forts ont résisté au feu, bien qu'ils fussent au centre du brasier.

Le service d'ordre fut organisé par M. le préfet Renevey, par le commandant des pompiers, M. Claraz, et son adjutant, M. Dubey, par la Gendarmerie et la police de sûreté. Un nombreux public s'est rendu à Marly samedi et hier, dimanche. Il ne reste du bâtiment incendié que des murs calcinés et branlants.

Hier dimanche, déjà, des employés ont élevé, à l'entrée de l'usine, deux baraques provisoires qui, dès demain, pourront servir de bureaux.

L'usine compte cent ouvriers et employés. Dans le bâtiment détruit travaillaient trente-deux ouvriers. L'exploitation continuera.

Les dégâts sont évalués à trois cent mille francs.

\*\*\*

On se souvient que, en février 1922, les chantiers Winckler, alors situés au quartier d'Alt, avaient été entièrement détruits par le feu, qui avait éclaté également dans un séchoir. Il fut alors décidé de reconstruire les ateliers dans un endroit distant de la ville, étant donnés les dangers que comportent ces installations. Des experts, en particulier l'architecte cantonal et les membres de la commission du feu, furent appelés à donner leur avis. On décida d'édifier non plus un bâtiment, mais plusieurs, séparés les uns des autres.

La police du feu et la direction de l'assurance cantonale contre l'incendie avaient procédé dernièrement à des essais d'extincteurs dans l'usine, qui en est largement pourvue.

La direction de l'usine nous prie de remercier les nombreuses personnes qui se sont dévouées dans ces tragiques circonstances. Elle mettra tout en œuvre pour activer la reconstruction de la partie incendiée du bâtiment, de manière à ne pas ralentir la production.

La pompe de Marly-le-Petit, avec une célérité remarquable, a été la première sur les lieux, suivie bientôt par celle de Marly-le-Grand, par la pompe de Fribourg, puis par celles de Pierrafortscha et de Bourguillon. M. le directeur Alexandre Winckler était sur place dès le début du sinistre. Tous les employés et ouvriers de l'usine sont accourus porter leur secours. Il y a lieu de louer aussi la rapidité avec laquelle le service électrique du poste de Fribourg a su prendre toutes les dispositions pour couper le courant électrique et éviter ainsi un plus grand sinistre.

Certains stocks de menuiserie de chalets étaient entreposés dans d'autres bâtiments, de sorte que la clientèle continuera à être servie régulièrement. Les bureaux seront installés provisoirement dans des baraques. Ainsi, il n'y aura pas de chômage et le travail continuera normalement.

# Nouvelles de la dernière heure

## Le ministre anglais Eden à Rome

Londres, 24 juin.

(Havas.) — Alors qu'une partie de la presse s'attarde à supputer l'ampleur d'une éventuelle médiation britannique dans le différend italo-abyssin, les principaux journaux ne perdent pas de vue le but essentiel du voyage à Rome de M. Eden qui est, comme le souligna le *Daily Telegraph*, de s'efforcer d'obtenir l'appui de M. Mussolini pour une plus complète organisation de la sécurité en Europe orientale, la création d'un système similaire pour la région danubienne, la conclusion du pacte occidental aérien d'assistance mutuelle et la limitation des armements aériens et terrestres.

« La Grande-Bretagne, écrit le *Times*, est naturellement désireuse d'aider à l'aboutissement des négociations pour les pactes de sécurité oriental et central européens, mais elle ne souhaite pas que la proposition concrète et riche de promesses d'une convention aérienne occidentale soit arrêtée indéfiniment par les difficultés des autres projets. »

« Nous avons nous-mêmes répété, écrit de son côté le *News-Chronicle*, qu'il était inutile d'assurer la stabilité à l'ouest de l'Europe sans compléter la sécurité par un règlement à l'est. En soutenant ceci, la France a raison et ses relations avec la Russie et davantage encore avec les Etats de la Petite-Entente rendent son insistance sur la nécessité d'un règlement à l'est tout à fait compréhensible. D'autre part, l'Allemagne a fait clairement entendre que rien ne la ferait présentement s'engager au delà d'éventuels pactes de non-agression pour autant qu'il s'agisse de ses frontières orientales. Cependant, la Russie et la Petite-Entente regardent avec une suspicion croissante et bien naturelle tous les préparatifs en vue d'un règlement à l'ouest dont seraient exclus les problèmes des frontières orientales de l'Allemagne. S'il est clairement établi que la fin proposée est une paix générale qui les engloberait aussi, ne serait-il pas aussi raisonnable de demander aux Etats de l'est intéressés de croire que les accords individuels dans l'ouest — tel que Locarno aérien — sont conclus sans porter aucun préjudice à leur sécurité ? »

Rome, 24 juin.

M. Eden aura un premier entretien avec M. Mussolini ce matin, à 10 heures. A 13 h., un déjeuner sera offert en son honneur par M. Mussolini. Les propositions qu'apportera M. Eden en ce qui concerne le différend italo-éthiopien comporteraient la promesse que l'Angleterre usera de toute son influence pour aider le gouvernement italien à satisfaire ses aspirations légitimes tout en préservant l'indépendance politique de l'Abyssinie.

Paris, 24 juin.

« L'Angleterre, enfin, sera-t-elle détournée de l'Europe ? », voilà, d'après le *Journal*, l'énigme du voyage de M. Eden à Rome. Ce voyage à Rome, c'est l'épisode capital de la mission de M. Eden, car, si la manœuvre allemande a réussi, c'est parce qu'il y avait une fissure dans le bloc de Stresa. Qui a provoqué cette fissure ? C'est la crise déterminée entre Londres et Rome par l'affaire éthiopienne. La rencontre de MM. Eden et Mussolini va-t-elle résoudre cette crise ? »

Rome, 24 juin.

Le *Popolo di Roma*, tout en formulant, du point de vue politique, les plus grandes réserves sur le pacte naval anglo-allemand, estime que, du point de vue « purement technique », celui-ci est plutôt avantageux pour l'Italie.

« L'Italie, dit-il en substance, est un pays exclusivement méditerranéen. Si l'Allemagne construit une flotte importante qui, vraisemblablement, sera toute concentrée dans la mer du Nord, la France et la Grande-Bretagne seront obligées de déplacer dans cette mer une partie de leurs forces actuellement affectées aux bases de la Méditerranée. De plus, la Grande-Bretagne, par suite des progrès réalisés en matière de moyens offensifs, n'a plus en Méditerranée une position « naturellement forte ». Gibraltar et Malte étant des points des plus vulnérables.

« L'avantage que nous procure l'accord anglo-allemand, dit le *Popolo di Roma*, est le suivant : probablement dans peu d'années, notre flotte sera la plus forte de la Méditerranée, ce qui aura pour effet de rendre notre collaboration, sinon plus efficace, du moins plus appréciable auprès des puissances amies. »

## Les conséquences du voyage de M. Ribbentrop

Paris, 24 juin.

L'envoyé spécial du *Matin* à Berlin montre le succès obtenu à Londres par M. von Ribbentrop et fait cette mise au point :

« Pour les Allemands informés, la liberté d'armer que leur reconnaît l'Angleterre et qui nous frappe tant n'est pas, en soi, très intéressante. Cette liberté, en effet, ils l'avaient déjà prise sur l'air comme sur terre. Leur satisfaction est ailleurs. L'accord de Londres, pour Hitler, est la consécration de sa politique étrangère et de ses qualités d'homme d'Etat, la confirmation de ses facultés pacifiques ; c'est, en soi-même, après le succès de la Sarre, la deuxième grosse vague favorable qu'il soulève.

« D'autre part, le *Führer* et ses amis voient

parfaitement le coup porté par l'Angleterre elle-même au traité de Versailles. Ils comptent bien que ce qu'ils appellent l'abandon par l'Angleterre du front de Stresa leur offrira enfin les possibilités de conversations directes avec la France. »

## La France et l'Angleterre s'entendent de nouveau

Paris, 24 juin.

M. Eden était arrivé à Paris avec la mission d'obtenir du gouvernement français que le pacte aérien fût négocié sans attendre la solution d'ensemble prévue par les protocoles de Londres et de Stresa. Accéder à ce désir eût signifié, de la part de la France, l'abandon pur et simple d'une politique commandée par les intérêts vitaux de la France.

Le pacte aérien constituerait un acte de rapprochement avec l'Allemagne. Or, ce rapprochement ne saurait être accepté par l'opinion française que si le Reich manifeste des dispositions conciliantes quant au point qui intéresse le plus la France, c'est-à-dire l'équilibre des forces terrestres. Le chancelier Hitler a déclaré à plusieurs reprises qu'il ne céderait pas sur le chiffre de 550,000, qu'il a irrévocablement fixé pour les effectifs de l'armée allemande, par un acte unilatéral, en violation du traité de Versailles. Tant que cette proportion, menaçante et inacceptable pour la France, subsistera dans l'esprit du *Reichsführer*, le gouvernement français ne sera pas en mesure de conclure le pacte aérien.

Il ne peut être non plus tant que, par suite de la mauvaise volonté allemande, le système de sécurité pour l'est et le centre de l'Europe ne sera pas spécialement établi selon les formules les plus adéquates à la situation.

Dans ces conditions, M. Pierre Laval a demandé à M. Eden si l'Angleterre admettrait que les négociations qui pourraient s'ouvrir pour élaborer la convention du Locarno aérien eussent un caractère virtuel et n'aboutissent pas à une conclusion tant que l'ensemble des problèmes posés le 3 février, et notamment la question des armements terrestres, n'aurait pas reçu une solution.

Au surplus, on estime du côté français qu'une convention aérienne générale entre les signataires du traité de Locarno serait inefficace, si elle ne se trouvait pas complétée par des accords aériens bilatéraux (entre l'Angleterre et la France, l'Angleterre et l'Italie, la France et l'Italie, etc.), de caractère technique, fixant avec précision les conditions de l'assistance aérienne.

## La Jeunesse hitlérienne contre Guillaume II

Coblence, 24 juin.

Le chef de la Jeunesse hitlérienne des marches de l'ouest a adressé au général von Oidtmann, président des anciens combattants du 28<sup>me</sup> régiment, une protestation contre l'envoi d'une dépêche d'hommages à Guillaume II, fait à l'occasion d'une assemblée des vétérans du régiment 28, qui est parrainé de la Jeunesse hitlérienne de l'ouest.

La dépêche est ainsi conçue : « La Jeunesse hitlérienne, pleine de respect pour les anciens combattants du 28<sup>me</sup> régiment, a contracté avec eux un lien d'honneur. Or, comme président de cette association, vous vous êtes arrogé le droit d'adresser au nom de cette association, que vous avez arbitrairement identifiée avec votre propre personne, une dépêche à l'ex-kaiser, à Doorn. Nous vous rendons personnellement responsable de cette offense à l'Allemagne nouvelle. Tant que vous n'aurez pas tiré la conséquence de votre manquement, la Jeunesse hitlérienne des marches de l'ouest, ne pouvant admettre que l'esprit des jeunes soit troublé par une équivoque, ne participera plus aux réunions des anciens combattants. »

## La chaleur en Espagne

Madrid, 24 juin.

On n'avait pas, depuis de nombreuses années, subi des chaleurs si fortes à pareille époque. On a enregistré, hier, dimanche, 36° à l'ombre à Madrid et 39° à Séville, Cordoue et Badajoz.

A Murcie, des hirondelles, asphyxiées par le vent brûlant, sont tombées dans les rues.

On signale plusieurs décès causés par la chaleur.

## SOMMAIRE DES REVUES

Dans *La Patrie suisse*, du 22 juin (N° 25), un article fort bien illustré sur l'exposition de Bruxelles, où se sont rendus et se rendront un grand nombre de visiteurs suisses ; une nouvelle inédite de Jean Nicollier, une étude sur les plantes médicinales du terroir, une chronique philatélique ; enfin, une série de documents sensationnels : des photographies prises au moment d'une avalanche dans nos Alpes et d'une netteté impressionnante.

Une page entière rappelle la journée protestante de Genève, tandis que les autres actualités sont consacrées à l'accident de Malvilliers, au nouvel aérodrome de Sion, au camp de travail de Vindonissa, sans parler des diverses manifestations sportives.

## PUBLICATIONS NOUVELLES

*La Suisse et la guerre aéro-chimique*, par Dr L. Vegezzi et professeur Rosenthaler. Traduction du Dr F. Achermann. — Volume in-8 illustré de tableaux, plans et photos.

Le remarquable petit ouvrage sur la guerre aéro-chimique et les mesures de protection, publié en allemand, en 1934, par le Dr L. Rosenthaler, professeur de toxicologie et de pharmacologie à l'université de Berne, et le Dr G. Vegezzi, chef de la section chimico-technique de la Régie fédérale des alcools et lieutenant-colonel d'infanterie, vient d'être traduit. Les auteurs ont tenu, en le complétant des derniers renseignements, à rendre l'édition française très actuelle.

Nous possédons ainsi, parmi l'innombrable littérature ayant trait à ce sujet, un ouvrage entièrement suisse qui mérite de retenir l'attention : non seulement de tout citoyen suisse, mais également des services publics responsables de la sécurité des populations civiles.

La préface donne un aperçu des mesures d'organisation instituées par les Chambres et le Conseil fédéral.

La première partie traite de la situation de la Suisse vis-à-vis d'attaques aériennes en tenant compte spécialement de la configuration et des conditions atmosphériques de notre patrie. La densité de la population et l'urbanisme moderne y sont explicitement discutés.

Dans la seconde partie, le lecteur est tout d'abord familiarisé avec les différentes méthodes et armes d'attaque modernes, pour apprendre ensuite dans une étude très détaillée quelles sont les mesures à prendre en temps de paix comme en cas de guerre pour la protection de la population civile contre des attaques aéro-chimiques.

En résumé, œuvre d'une brûlante actualité qui arrive à son heure pour rassurer et documenter tous ceux dont l'attention est retenue par l'angoissante possibilité des agressions aériennes brusquées.

*L'Almanach des vacances de 1935*. — 128 pages de texte et gravures. — Prix : 1 fr. 25. — Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, 8<sup>me</sup>.

*L'Almanach des vacances de 1935*, qui vient de paraître, offre à tous ses lecteurs, petits et grands, en plus du charme de ses gravures, de la joie de ses bons mots et de l'intérêt de ses récits.

†

Monsieur et Madame Joseph Schuler et leurs enfants, Ida, Félix, Agnès, au Jura ;

Monsieur et Madame Albin Schuler-Comby et leur fille, à Paris ;

Monsieur et Madame Meinrad Schuler et leurs enfants, à Zurich ;

Monsieur Louis Schuler, à Zurich ;

Monsieur et Madame Charles Schuler-Stucky, à Fribourg ;

ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

## Monsieur Max SCHULER

leur cher fils, frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé le 24 juin, à l'âge de 28 ans, après une longue maladie, courageusement supportée, muni des derniers sacrements.

L'enterrement aura lieu mercredi, 26 juin, à 9 h. 1/2, à l'église de Givisiez.

Départ du domicile mortuaire au Jura, à 9 h. 1/4.

†

Monsieur et Madame Camille Boschung-Sottaz et leurs enfants, Georges, Marcelle, Marie-Jeanne, Germaine et Louis, à Vuadens ; M. et Mme Paul Demierre-Sottaz et leurs enfants : Georges, Yvonne et Mireille, à Vuadens, ainsi que les familles parentes et alliées, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

## Monsieur Georges SOTTAZ

Tertiaire de Saint-François

leur cher et regretté père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé pieusement le 23 juin, dans sa 77<sup>me</sup> année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu à Vuadens, mercredi, 26 juin, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire part.

# FRIBOURG

## Association suisse pour l'enseignement commercial

Cette association, qui groupe, dans toute la Suisse, un grand nombre de membres, a eu samedi et hier dimanche son assemblée générale à Fribourg. Un comité d'organisation, à la tête duquel se trouvait M. Müller-Chiffelle, directeur de l'Office des apprentissages, avait fort bien préparé la réception et a entouré nos hôtes de toute espèce de prévenances. M. le syndic Aeby présidait le comité d'honneur.

Après une séance du comité central, qui se tint dans un salon de l'Hôtel suisse, les membres se réunirent dans la salle du Grand Conseil, sous la présidence de M. le Dr Junod, ancien ministre de Suisse, directeur de l'office national du tourisme. M. Junod, en termes charmants, salua la présence de M. Quartenoud, conseiller d'Etat; de M. le syndic Aeby et de M. Bardy, conseiller communal, et souhaita la bienvenue aux participants. Il eut des mots particulièrement aimables pour Fribourg et remercia le comité d'organisation, et notamment M. Müller-Chiffelle, pour l'excellente préparation de l'assemblée.

Mgr Savoy, recteur du collège Saint-Michel, fit ensuite une captivante conférence sur *Le rôle de l'Ecole du commerce dans la formation du caractère du jeune commerçant*. Le conférencier, après avoir placé l'école dans le cadre de la société, comme étant la continuation de la famille, a défini ensuite le but de l'école de commerce qui est tout d'abord d'instruire et de donner des connaissances générales et professionnelles. L'autre tâche, aussi importante, est d'assurer l'éducation des élèves. La formation du caractère est une tâche essentielle de l'école de commerce; elle n'est pas une branche à part; elle fait partie intégrante de l'enseignement de la vie de l'école, à laquelle maîtres et élèves participent par un contact aussi étroit que possible. Mgr Savoy a donné, à cet égard, des exemples tirés de sa riche expérience.

Le caractère, a dit ensuite, en substance, le conférencier, est la direction dominante de la volonté, une force acquise par des actes répétés, dépendante des motifs d'agir. Le caractère se forme par le travail, le renoncement et la patience. La discipline ne saurait être une simple répression des écarts, une contrainte; elle règle les relations du maître et des disciples dans un même élan de mutuelle confiance et de tension vers le but. Dans le travail éducatif, le maître doit donner l'exemple. Il s'efforce donc de faire de son disciple un collaborateur; il est attentif aux expériences personnelles de ses élèves. Il les fait servir à l'instruction profitable à tous. La maîtrise de soi, la vérité et la loyauté, la justice, sont l'objet d'une attention spéciale dans l'éducation de nos élèves des cours de commerce.

Nos jeunes commerçants apprennent à mieux connaître la famille plus étendue qui est le pays, ses bienfaits dans le passé et le présent, en particulier aux cours d'histoire et de géographie. Ils se préparent à le servir loyalement et généreusement. Ils prennent conscience de la dépendance générale et multiple dans laquelle ils vivent par rapport à un très grand nombre d'hommes de tous les pays. Ils ont pour tous un sentiment de bienveillante sympathie et de solidarité fraternelle.

Le brillant exposé de Mgr Savoy fut vivement applaudi.

M. le Dr Richard, ancien président de l'association suisse pour l'enseignement commercial, de Gersau, également applaudi, présenta, en allemand, des considérations identiques.

Une discussion animée a suivi; elle a dû être interrompue pour permettre aux délégués la visite de nos musées et de nos quartiers les plus pittoresques.

Le soir, à 8 heures, un banquet excellent a réuni les délégués à l'Hôtel suisse. On remarquait, aux côtés de M. Junod, M. Quartenoud, conseiller d'Etat; MM. Bardy et Spicher, conseillers communaux; M. Müller-Chiffelle; M. le Dr Richard; M. le chanoine Bovet.

M. Aeby, syndic de Fribourg, président du comité d'honneur, a dit la joie de Fribourg de recevoir les professeurs de l'enseignement commercial. Il a souhaité une particulière bienvenue à M. le président Junod, dont il a montré toute l'effective sympathie pour Fribourg, en appuyant les efforts faits dans notre canton pour développer l'enseignement commercial. Il a salué ensuite les représentants des autorités, qui manifestent une si grande sollicitude pour l'enseignement dans tous les domaines. Puis il montra le but de l'Association pour l'enseignement commercial, qui, à côté de la science, peut développer le caractère et la volonté chez les élèves.

M. Junod, en un discours très cordial, a parlé des écoles de commerce dans le canton de Fribourg. Il a été particulièrement élogieux pour l'Ecole de commerce des jeunes filles, dont il a souligné les méthodes excellentes et l'esprit bienfaisant. Il a dit, en termes délicats, la place de Fribourg dans la Confédération, et l'a félicité de son rôle politique et intellectuel.

M. Quartenoud, conseiller d'Etat, a montré, en une vibrante allocution, le rôle du commerce dans l'économie nationale. Plus que jamais, a-t-il dit, nous avons besoin d'une élite dans les professions. Ce sera aux éducateurs à préparer des

générations prêtes aux dures luttes de l'existence. Il faut insister sur la qualité du travail et éliminer, déjà à l'école, les éléments imparfaits, pour décharger les professions encombrées.

On entendit encore M. Müller-Chiffelle, qui annonça la distribution de divers produits de nos industries, notamment de Caran d'Ache, du café Haag et de la fabrique de chocolat de Villars.

Le repas fut agrémenté par les productions très appréciées de l'orchestre du Collège, dirigé par M. Stœcklin; du chœur de l'Ecole de commerce des jeunes filles, sous la direction de M. le chanoine Bovet, et de la fanfare du Collège, sous la direction de M. Rody. Puis ce furent M<sup>lle</sup> Landerer, M. Steinauer et M. Thorimbert, qui, accompagnés par M. le chanoine Bovet, firent valoir leurs beaux talents.

Hier matin, les délégués se réunirent à nouveau dans la salle du Grand Conseil, où ils approuvèrent, sans discussion, le rapport préliminaire, qui est le reflet du travail très fructueux de l'Association, ainsi que les comptes. Puis M. Bœchenstein, chef de section pour l'enseignement professionnel à l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, fit un exposé intéressant sur *L'influence de la loi fédérale sur l'enseignement dans l'enseignement commercial*. M. Borel, conseiller d'Etat, de Neuchâtel, parla en français, sur le même objet, et défendit avec éloquence les prérogatives des cantons en ce qui concerne l'enseignement. Il montra la valeur de la culture générale et insista sur la place que doit occuper l'éducation dans les programmes scolaires.

Dans la discussion qui a suivi, M. le syndic Aeby souligna la nécessité de laisser aux cantons la plus large indépendance dans l'application des dispositions fédérales sur l'enseignement commercial. Il montra le danger de la rigidité des cadres dans lesquels on voudrait enfermer l'enseignement, et indiqua la place que devait tenir la religion dans les programmes d'études, afin que nos jeunes commerçants eussent une formation morale, en même temps qu'une formation technique. Cette intervention, très remarquée, fut vivement applaudie.

A midi, les délégués prirent place dans de confortables autocars, qui les transportèrent à Gruyères, où un dîner les attendait à l'hôtel de ville. Puis ce fut la visite du château et une dernière réunion à la Fleur-de-Lys.

Vers 6 heures, nos hôtes rentrèrent à Fribourg, en marquant une fois de plus leur vive satisfaction de la manière cordiale avec laquelle ils avaient été reçus.

## Association cantonale des Etudiants suisses

On nous écrit : L'association cantonale des Etudiants suisses a tenu, hier après midi, dimanche, son assemblée semestrielle, dans la grande salle de l'Hôtel suisse. M. l'abbé Ducotterd, vice-président de l'Association, remercia les membres honoraires, les séminaristes et les représentants des différentes sections de Fribourg, qui, tous, étaient accourus nombreux pour entendre M. Quartenoud, conseiller d'Etat et membre honoraire de notre société. Le président lui exprima la reconnaissance de l'assemblée et lui donna la parole pour nous entretenir du sujet bien actuel de *La vocation de Fribourg*.

Avec l'enthousiasme que chacun lui connaît, le conférencier fit d'abord un tableau limpide des heures de gloire que notre canton a connues. Il évoqua la construction lointaine, mais si significative de notre cathédrale, l'entrée dans la Confédération, la période douloureuse de la Réforme et la fondation de notre Université par notre grand homme d'Etat, Georges Python. M. Quartenoud montra ensuite quelle est la vocation de Fribourg avec ce magnifique patrimoine et le rôle social, culturel et religieux qu'il a mission de remplir.

Une discussion très vivante suivit l'exposé de notre magistrat. M. Paul Torche, président central de la Société, rappela la tâche des Etudiants suisses devant les problèmes de l'heure présente. M. Jules Bovet, conseiller d'Etat, envisagea la question de la révision de la Constitution.

Les auditeurs eurent encore l'aubaine d'entendre M. Louis Python, juge fédéral et professeur à notre Université, insister sur la personnalité de Fribourg comme canton souverain.

Prirent, en outre, la parole, M. Ems, président du tribunal; M. Steinauer, président de la Société des sous-officiers, et M. Joseph Verdon, étudiant en lettres.

Un chant patriotique termina cette assemblée, reconfortante par l'enthousiasme qu'elle communiqua à tous les participants, et par la cordialité et la franchise qu'elle suscita. A. S.

## Renversé par une automobile

Hier, dimanche, un motocycliste bernois de Delémont qui venait vers Fribourg a été renversé à Courtepin par une automobile genevoise. Le motocycliste, qui souffrait d'une grave lésion de l'épaule et du bras droit, a reçu les premiers soins de M. le docteur Fragnière, et il a pu, le soir même, regagner Delémont en train.

## Ecoles primaires de la ville de Fribourg

Mardi, 25 juin, à 8 h., examens de la 2<sup>me</sup> classe des garçons de langue française du Bourg (M<sup>lle</sup> Winckler). Le même jour, à 8 h., également, examens du cours moyen des filles de langue allemande du Bourg (M<sup>lle</sup> Haring),

## L'anniversaire de la bataille de Morat

L'anniversaire de la bataille de Morat a été célébré hier à la cathédrale de Saint-Nicolas avec la solennité traditionnelle. La vaste nef était fleurie de drapeaux, et un gracieux fond de verdure, entourant la statuette de Nicolas de Flue, s'adossait à la grande grille du chœur.

Les autorités civiles, Conseil d'Etat, Tribunaux, Conseils communaux, délégation de Morat, Conseils paroissiaux occupaient les premiers bancs de la nef.

A l'évangile, Mgr Bossens, chanoine de Saint-Nicolas, prononça une très belle allocution sur la bravoure et la foi de nos ancêtres et montra comment la génération présente devait s'inspirer de ces vertus qui avaient fait la gloire des anciens Suisses.

Le chœur mixte termina par un triomphal *Te Deum* la belle messe qu'il avait chantée.

L'assistance était particulièrement nombreuse à cette célébration du grand anniversaire patriotique.

## Tir historique de Morat

On nous écrit :

Après avoir fêté samedi l'anniversaire de la bataille, en présence de M. Buchs, président du gouvernement, et de M. Piller, conseiller d'Etat, la coquette ville de Morat a reçu, hier dimanche, près de mille tireurs répartis en quatre-vingt-dix-neuf groupes, accourus pour participer au 6<sup>me</sup> tir historique.

M. le pasteur von Känel a exalté les vertus religieuses et patriotiques qui ont fait la gloire de notre peuple et la force de notre pays.

Les tirs se sont succédé avec la plus parfaite régularité, sous la surveillance de M. le major Fürst, M. le major Gœtschy, M. Gutknecht, secrétaire du comité d'organisation, et les autres membres de ce comité.

Le tir terminé, une véritable « landsgemeinde » eut lieu où se mêlaient tireurs, hommes et jeunes filles en uniformes, cadets et amis du tir, innombrables. M. le colonel Nef, président du comité d'organisation, exprima sa joie de voir le tir historique de Morat devenir une grande manifestation patriotique, réunissant chaque année un nombre de tireurs et d'adeptes plus considérable.

Puis ce fut le cortège à travers les rues pavées de Morat, provoquant à son passage un enthousiasme du plus heureux aloi.

Les groupes se dispersèrent dans les divers hôtels de la ville, tandis que le banquet officiel avait lieu à l'hôtel de la Couronne.

De nombreuses personnalités avaient répondu à l'appel, de sorte que M. le colonel Nef fut entouré de M. Schweingruber, président d'honneur de la Société des carabiniers; M. Heiniger, président actif de cette grande société; M. Vonderweid, conseiller d'Etat, directeur du Département militaire; M. le colonel divisionnaire de Diesbach; M. le député Feller, président de la Fédération des tireurs du district du Lac; M. le pasteur von Känel et les représentants des autorités de Morat et de Villars-les-Moines. M. le colonel Nef eut, en outre, un mot aimable à l'adresse de M. le colonel Roth, représentant du Département militaire bernois, des vétérans, MM. Schenker et Mœhr, et des représentants de la presse.

La parole fut donnée tout d'abord à M. le colonel divisionnaire de Diesbach, qui félicita le comité d'organisation de l'excellent effort fourni, notre maîtrise dans le tir constituant aujourd'hui la seule supériorité que nous possédions encore à l'égard des armées de nos voisins.

M. Heiniger, président de la Société suisse des carabiniers, félicita le comité d'avoir organisé un tir historique qui, aujourd'hui, est le plus important du pays, et porta son toast à la collaboration de toutes les bonnes volontés.

Cependant, le comité de tir avait terminé son travail et chacun se hâta vers la place du port pour entendre la proclamation des résultats.

Le premier fanion mis en compétition ayant été acquis de façon définitive par la section de Thoun, chacun était impatient de savoir qui allait emporter pour la première fois le second fanion, gracieusement offert par le propriétaire de l'hôtel de la Couronne, à Morat. Cet honneur est dévolu à la Société de tir de Nidau, avec 190 points, suivie de la Société de tir de Bienne, avec le même nombre de points. La meilleure société fribourgeoise est celle de Châtres, qui figure au 7<sup>me</sup> rang avec 179 points.

Après la proclamation des résultats, les nombreux groupes se répandirent en ville, où la plus franche gaieté ne cessa de régner jusque tard dans la soirée.

Réussi en tous points, le 6<sup>me</sup> tir historique de Morat laissera le meilleur souvenir dans la mémoire de tous ceux qui ont eu le privilège d'y participer.

## Le football interparoissial

Hier après midi, dimanche, sur le terrain des Charmettes, les équipes finalistes du championnat de football interparoissial ont disputé deux matches très intéressants, animés par l'entrain des joueurs et l'enthousiasme de nombreux spectateurs. Le premier match opposait Saint-Pierre II et Abstinence I. Dès le début, l'équipe de Saint-Pierre manifesta une supériorité qui alla croissante jusqu'à la fin de la rencontre qui se termina par sa victoire, par 6 buts à 0.

Le match entre Saint-Jean I et Technicum I vit aux prises deux équipes pleines d'allant et de courage, désireuses de bien faire et supportant

avec une calme résignation les rayons d'un soleil trop généreux. Que d'efforts déployés par ces jeunes gens, que d'énergie dépensée! Le ballon, indocile et capricieux, volait sur les têtes, se glissait entre les jambes, tandis que les joueurs précipitaient leur course à sa conquête. Il y eut bien des démarches inutiles avant que Technicum réussit à marquer un but. Saint-Jean, à qui il suffisait d'un match nul pour se voir attribuer la coupe-challenge et le titre de champion, se mit alors à l'ouvrage avec un regain d'énergie et, finalement, le match se termina par le résultat de 2 buts à 1 en faveur de Saint-Jean.

L'équipe du Technicum est excellente. Il lui manque encore quelque précision dans les attaques et une certaine maîtrise dans les actions. Saint-Jean I a montré qu'il était capable de plus jolis mouvements offensifs. Quand chacun se tiendra exactement à sa place, on devra toujours compter avec cette équipe.

La remise des coupes donna lieu à une manifestation de débordant enthousiasme.

## Tennis

On nous écrit :

Les finales du championnat fribourgeois de tennis se sont déroulées, hier après midi, dimanche, devant un nombreux public, sur les courts de Gambach, du Lawn-Tennis-Club Fribourg.

Les résultats sont les suivants : *Simple messieurs* (coupe de l'Aiglon, championnat de Fribourg) : Dreesmann a battu Morandi, par 6-3 et 6-1.

*Simple-dames* : (challenge Mauroux-Sports, championnat de Fribourg) : M<sup>lle</sup> Kemm a battu M<sup>lle</sup> Fischer, par 5-7, 6-1 et 6-4.

*Double-messieurs* : Esseiva et Dreesmann ont battu Baudère et Morandi, par 6-1, 2-6, 6-4.

Le nouveau champion fribourgeois est un élève hollandais de l'université de Fribourg. Son jeu extrêmement rapide et varié est très plaisant à suivre, et il fit en simple, comme en double-messieurs, une magnifique exhibition.

Il faut relever la très belle performance du junior Morandi qui est parvenu en finale des épreuves simple et double-messieurs. Le jeune joueur qui possède déjà un jeu d'une technique remarquable obtiendra les meilleurs résultats sportifs, dès qu'il aura acquis l'endurance et la routine nécessaires dans les compétitions.

## CHRONIQUE JUDICIAIRE

### Tribunal de Morat

#### Une affaire un peu trouble

Dans sa dernière séance, le tribunal de Morat, présidé par M. Ems, a traité une affaire assez trouble, qui s'était passée il y a deux ans, et qui a rebondi dernièrement.

Une vieille dame avait été attaquée dans son appartement par un individu masqué, qui la saisit à la gorge et proféra à son égard des menaces assez sérieuses. Cette dame remit à l'inconnu un montant de 5 francs. Il y a quelques semaines, à la suite de divers bruits, un nommé D. fut arrêté et incarcéré pour cet objet. Il fit trois semaines de préventive.

Les débats ont prouvé que D. n'était pas l'auteur de cette agression. Par contre, un certain W., impliqué dans le vol de la fabrique d'horlogerie de Montilier, a avoué être, lui, l'auteur de l'agression. Comme cette affaire avait été réunie à celle de Montilier, le tribunal a tenu compte des diverses culpabilités et a condamné W., après réquisitoire de M. Pierre Weck, procureur général, à six mois de prison, avec sursis. Quant à D., libéré du premier délit, il s'est vu infliger six semaines de prison pour complicité au vol de Montilier. Il bénéficia également du sursis.

### Tribunal de la Gruyère

#### La rixe du Ruz

Ainsi que nous l'avons dit, le tribunal de la Gruyère s'est rendu, vendredi, vers 21 heures, à l'auberge du Ruz (entre Hauteville et La Roche) pour reconstituer les péripéties de la rixe qui mit aux prises, dans la nuit du 1<sup>er</sup> janvier passé, une dizaine de personnes des deux villages cités ci-haut. La vision locale s'est faite sous la présidence de M. Delatena, président du tribunal de Bulle. Un témoin fut encore entendu sur place. Malheureusement, il n'a pas été possible de découvrir l'auteur du coup de couteau qui fut donné à M. Emile Sudan, qui restera impotent pour toute sa vie.

Après reconstitution de la bagarre, dans ses plus petits détails, les autorités judiciaires sont rentrées à Bulle et ont décidé de renvoyer l'affaire jusqu'au 5 juillet. En présence des graves responsabilités qui pèsent sur les dix accusés, du fait surtout des indemnités civiles à attribuer à la victime, près de 40,000 fr., il faut souhaiter que d'ici au 5 juillet les prévenus se résoudront à dénoncer l'auteur principal du délit.

Un expert a été désigné pour établir exactement le montant des indemnités à donner à M. Sudan, la victime de cette rixe.

## SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

*Société de chant de la ville de Fribourg*. — Le comité de la Société rappelle à tous ses membres honoraires, vétérans et passifs, la fête fédérale de chant à Bâle, qui aura lieu les 29, 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet. Les membres qui auraient l'intention d'accompagner la Société de chant à Bâle, voudront bien, d'ici à mercredi soir, 26 juin, s'annoncer au président, téléphone 23, qui donnera tous les renseignements utiles.

**Brûlée par de l'eau bouillante**

On a conduit, samedi soir, à l'Hôpital cantonal, M<sup>lle</sup> Marie Stempf, domestique, qui avait été brûlée au côté droit par de l'eau bouillante. M<sup>lle</sup> Stempf portait une seille d'eau bouillante avec l'aide d'une autre personne lorsque celle-ci lâcha prise malencontreusement.

**MARCHE DE FRIBOURG**

Prix du marché de samedi, 22 juin :  
Œufs, 1 fr. 10 la douzaine. Pommes de terre, les 5 litres, 40-50 c. Choux, la pièce, 20-50 c. Choux-fleurs, la pièce, 50-1 fr. 20. Carottes, la portion, 20 c. Salade, la tête, 10-15 c. Pois, le 1/2 kilo, 35 c. Poireau, la botte, 20 c. Epinards, la portion, 20 c. Laitue, la tête, 10-15 c. Oignons, le paquet, 20 c. Raves, le paquet, 20 c. Choucroute, l'assiette, 20-30 c. Côtes de bettes, la botte, 20 c. Champignons, l'assiette, 50 c. Cresson, l'assiette, 20 c. Rhubarbe, la botte, 20-30 c. Asperges, la botte, 80-1 fr. 20. Pommes, les 5 litres, 1 fr. 40. Cerises, le kilo, 1 fr.-1 fr. 20. Grosses groseilles, le litre, 50 c. Citrons, la pièce, 10 c. Oranges, la pièce, 10-15 c. Noix, le litre, 20 c. Beurre de cuisine, le demi-kilo, 1 fr. 90. Beurre de table, le demi-kilo, 2 fr. 40. Fromage d'Emm., le demi-kilo, 1 fr. 20-1 fr. 30. Gruyère, le demi-kilo, 1 fr. 20-1 fr. 30. Fromage maigre, le demi-kilo, 50-60 c. Viande de bœuf, le demi-kilo, 70-1 fr. 30. Porc frais, le demi-kilo, 1 fr. 30-1 fr. 60. Porc fumé, le demi-kilo, 1 fr. 50-1 fr. 70. Lard, le demi-kilo, 1 fr.-1 fr. 50. Veau, le demi-kilo, 90-1 fr. 40. Mouton, le demi-kilo, 1 fr. 40-1 fr. 70. Poulet, la pièce, 2 fr. 50-6 fr. Lapin, la pièce, 3 fr.-7 fr.

**RADIO**

Mardi, 25 juin

**Radio-Suisse romande**  
12 h. 30, dernières nouvelles. 12 h. 40, gramophone. 16 h. 30 à 18 h., émission commune. 16 h. 30, l'orchestre Hinz. 17 h. 15, concert par l'Orchestre Radio-Suisse romande. 18 h., l'heure des enfants. 18 h. 30, musique légère par disques. 18 h. 50, Pour les joueurs d'échecs. 19 h. 10, L'actualité scientifique : quelques problèmes d'acoustique. 19 h. 40, radio-chronique. 20 h., présentation d'une œuvre de musique contemporaine.

**Radio-Suisse allemande**  
12 h., concert par l'Orchestre Radio-Suisse allemand. 16 h., musique récréative par le petit Orchestre Radio-Suisse allemand. 20 h., musique du soir, retransmission de la cathédrale de Berne. 21 h. 10, valse, jouées par la Stadtmusik de Berne. 21 h. 40, musique populaire suisse.

**Radio-Suisse italienne**  
12 h., concert par le Radio-Orchestre. 20 h., soirée populaire avec le concours du Radio-Orchestre.

**Stations étrangères**  
Radio-Paris, 20 h. 45, soirée de chansonniers. Tour Eiffel, 20 h. 30, radio-concert. Paris P. T. T., 20 h. 30, relais de la salle Gaveau : L'étoile, opéra bouffe en trois actes, musique de Chabrier. Bruxelles, 20 h., concert donné à l'Exposition par l'Orchestre Radio-Königswusterhausen, 19 h., une heure variée. Londres national, 21 h., récital de piano. Londres régional, 18 h. 30, concert par le quintette Bernard Crook. 19 h. 45, concert par la fanfare militaire.

**Télédiffusion (réseau de Sottens)**  
6 h. à 7 h. 15, Stuttgart-Cologne, gymnastique. 6 h. 15, concert matinal. 7 h. 15 à 8 h., Radio-Paris, revue de la presse. 8 h. à 9 h., Paris P. T. T., radio-journal. 11 h. à 12 h. 15, Strasbourg, concert d'orchestre. 14 h. à 14 h. 30, Lyon-la-Doua, gramophone-concert. 14 h. 30 à 16 h., Paris-Colonial, concert. 16 h. à 16 h. 30, Fribourg-en-Brigau, petit concert. 22 h. 30 à 1 h., Vienne, quatuor Wolfert. 23 h. 50, musique viennoise.

**CONTEMAITRE**  
expérimenté, connaissant à fond plans, métrés, dessins, organisateur, longue pratique dans le béton armé, cherche place. Faire offres sous chiffres OF 996 V, à Orell Füssli-Annonces, Vevey.

**Myrtilles fraîches**  
5 kg. Fr. 2.80  
Manfrini frères,  
Ponte Cremenaga.

**LES SPORTS**

**L'épreuve de marche Paris-Strasbourg**

Samedi, s'est terminée cette épreuve qui, une fois de plus, a remporté un triomphal succès. Romens, qui avait pris la tête la veille à Lunéville, a augmenté son avance d'une façon considérable au cours de la nuit et de la journée de samedi, pour terminer avec près de quatre heures d'avance sur son rival direct. Voici l'ordre des arrivées :

1. Romens, qui couvre les 524 km. en 71 h. 53 min. 45 sec., nouveau record (à noter que l'ancien parcours ne mesurait que 504 km.) ; 2. Roger Marceau 75 h. 47 min. 11 sec. ; 3. Zami 77 h. 33 min. 17 sec. ; 4. Dujardin 79 h. 17 min. 5. Steinmetz ; 6. Denner ; 7. Denkel ; 8. Cornet.

Ont abandonné au cours de la dernière journée : Godard et Blanquier. Une fois de plus on a remarqué que les hommes qui partent vite, tels Cornet ou Blanquier, ne peuvent tenir une distance pareille et rétrogradent régulièrement dans la dernière journée. Ce sont ceux qui savent le mieux régler leurs efforts qui, chaque fois, prennent la première place à quelque 150 kilomètres de l'arrivée, pour la conserver jusqu'à la fin.

**Le prix de Joinville**

Le prix international de marche de Joinville (France) s'est disputé hier, dimanche. Cent marcheurs ont pris le départ. Le circuit comportait 11 km., à couvrir deux fois.

Classement : 1. Schwaab, Suisse, 1 h. 51 min. ; 2. Courtois, France, 1 h. 51 min. 35 sec. ; 3. Rivolta, Italie ; 4. Gyslain, France ; 5. Johnson, Angleterre.

**Le Tourist-Trophy anglais**

La troisième épreuve du Tourist-Trophy anglais s'est disputée samedi. C'était au tour des motocyclettes 500 cm<sup>3</sup> de se disputer la victoire, sur 425 km. Résultats :

1. Stanley Woods, sur Guzzi, 3 h. 7 m. 10 sec., record battu, moyenne 135 km. 250 ; 2. Guthrie, sur Norton, 3 h. 7 min. 14 sec. ; 3. Rusk, sur Norton, 3 h. 9 min. 45 sec. Le tour le plus vite a été effectué par Woods, à la moyenne de 139 km. 227.

**Le grand « steeple » de Paris**

Le grand steeple-chase de Paris, doté de 400,000 fr. de prix, s'est couru hier. La victoire est revenue à Fleurette, à M. Weil-Picard, devant Mitrailleur et Milan.

**Les derniers matches de la coupe Davis 1935**

Que ce soit l'Allemagne ou la Tchéco-Slovaquie, leurs équipes seront soumises, le mois prochain, à une rude épreuve parce que :  
1<sup>o</sup> Elles disputeront, les 11, 12 et 13 juillet, à Prague, la finale européenne ;  
2<sup>o</sup> L'une ou l'autre, celle de Tchéco-Slovaquie peut-être, jouera la finale interzone contre l'équipe des Etats-Unis, à Wimbledon, les 20, 22 et 23 juillet ;  
3<sup>o</sup> Si l'équipe des Etats-Unis est battue, l'Allemagne ou la Tchéco-Slovaquie devra se présenter au « challenge round » contre la Grande-Bretagne, à Wimbledon, les 27, 29 et 30 juillet. De sorte que l'équipe d'Allemagne ou de Tchéco-Slovaquie pourra disputer trois matches en 20 jours. Il est vrai qu'Allemands et Tchèques pouvaient fixer leur finale au début de juillet, mais il leur aurait fallu désertir Wimbledon où les championnats annuels sur le gazon commencent lundi, 24 juin.

**Le tournoi de Wimbledon**

Voici quels sont les têtes de séries désignées pour le grand tournoi de tennis de Wimbledon (Angleterre), qui commence aujourd'hui, lundi : Perry, Menzel, Crawford, Wood, Boussus, Austin, Allison et von Cramm.

On prévoit que la finale « simple » messieurs mettra aux prises Perry et von Cramm.

**Le concours hippique de Thoune**

Thoune, la petite ville des bords de l'Aar, se prépare à vivre un grand événement sportif : le 27 juin commencera le XVII<sup>me</sup> concours hippique national, qui se déroulera pendant quatre jours sur les terrains de la Régie fédérale des chevaux, et où le cavalier pourra faire montre de sa maîtrise et de son art dans les parcours qui y seront préparés de main de maître.

On ne peut pas douter que les performances des cavaliers et des chevaux seront de premier ordre ; aussi les spectateurs et amateurs de sport hippique seront-ils comblés.

L'organisateur, M. le colonel Ziegler, a pensé à remplir les entr'actes par des attractions originales ; mentionnons spécialement un cortège de nos costumes nationaux.

**Un « critérium » professionnel à Genève**

Il est question d'organiser, à Genève, en pleine ville, un critérium cycliste pour professionnels. Cette manifestation se déroulerait au début de l'automne sur un circuit de 1 km. à parcourir 100 fois, ce qui rendrait très attrayant ce genre d'épreuve.

**AUTOMOBILISME**

**Le grand-prix de l'Automobile-Club de France**

Le grand-prix de l'Automobile-Club de France s'est disputé hier après midi, dimanche, sur 40 tours de circuit routier de Linas-Monthéry, près de Paris, soit 500 km.

Le règlement mettait en application la formule de course spéciale pour les grands-prix internationaux 1934, 1935, 1936, soit : cylindrée et carburant libres. Poids maximum du véhicule avec ses quatre roues, sans eau, carburant ni subrifiant sans pneumatiques ni roue de rechange : 750 kilos.

Carrosserie à une ou deux places, d'une largeur extérieure minimum de 850 mm., sur une hauteur minimum de 250 mm.

La course fut tout d'abord très disputée ; puis elle devint monotone, par suite des abandons des principaux adversaires des équipes allemandes, notamment de Chiron (Alfa-Roméo), de Nuvolari (Alfa-Roméo), et de Robert Benoist (Bugatti).

Onze concurrents ont pris le départ à 13 h., devant un nombreux public massé sur le circuit, malgré la forte chaleur.

Voici le classement : 1. Caracciola (Mercedes), qui couvre les 500 km. de la course en 4 h. 54 sec., à la moyenne de 124 km. 571 à l'heure ; 2. von Brauchitsch (Mercedes), en 4 h. 55 sec. (moyenne 124 km. 566) ; 3. Zehender (Maserati), à 2 tours ; 4. Fagioli (Mercedes), à 3 tours ; 5. Rosemeyer (Auto-Union), à 4 tours ; 6. Sommer (Maserati), à 5 tours.

**Les routes de montagne**

Le secrétariat du Touring-Club suisse, à Genève, nous informe que la route du col de la Furka est ouverte aux automobiles depuis samedi, 22 juin.

La route du Grimsel est praticable jusqu'à l'hospice.

Le trajet jusqu'à Gletsch sera possible à la fin

de la semaine, à condition qu'on puisse parer au danger d'avalanche près du lac du Grimsel.

**Vers la course de vitesse**

La Gazzetta dello Sport annonce qu'une des plus grandes et des plus fameuses usines de la Péninsule envisagerait la construction et la mise au point de nouvelles voitures de course. Bien que le journal italien ne veuille pas préciser pour l'instant, la maison en question se trouve assez clairement désignée.

Ce serait, si cela se confirme, sensationnel, en effet, et apporterait un élément de premier plan à la lutte internationale ranimée, depuis quelques jours, par les records de Nuvolari.

Le secrétaire de la Rédaction : Armand Spicher.



**E. WASSMER, S. A.**

**Ville de Fribourg**

MISE EN SOUMISSION

Le Conseil communal met en soumission la construction d'un mur en béton à la route des Arsenaux, derrière les Pilettes.

Sont admis à soumissionner les maîtres d'état domiciliés sur la place de Fribourg depuis 6 mois au moins et y payant les impôts.

Prendre connaissance des plans et cahiers des charges au Secrétariat de l'Edilité.

Les soumissions portant la suscription « Mur route des Arsenaux » devront être retournées, sous pli cacheté, audit bureau, jusqu'au samedi 29 juin 1935, à 11 heures, heure à laquelle elles seront ouvertes en présence des soumissionnaires.

Les soumissions nous parvenant après l'heure susindiquée ne seront pas ouvertes et retournées à l'expéditeur. 13202

Direction de l'Edilité.

**D<sup>r</sup> Eichenberger**  
vétérinaire  
**à Givisiez**  
A REPRIS  
ses consultations

**Fermier**

solvable, muni de son ché-dail et bétail, demande à louer domaine de 50-80 poses.

S'adresser par écrit sous P 40873 F, à Publicitas, Fribourg.

**ON DEMANDE**

pour tout de suite, jeune fille de 19 à 22 ans, forte et sérieuse, sachant un peu faire la cuisine, pour aider au ménage et au jardin.

Adresser offres et certificats sous chiffres P 92-27 F, à Publicitas, Fribourg.

**Dépôt de teinturerie**

Qui prendrait dépôt de teinturerie à Fribourg ? Conditions avantageuses. Adresser offres à Rossiaud frères & Cie teinturiers, VEVEY-PLAN

**A VENDRE**

1 buffet de service, style François I<sup>er</sup>, conviendrait surtout pour vestibule, et 1 paravent rouleau bois, état neuf. Prix avantageux. 13210

S'adresser : 15, rue du Tir, 2<sup>me</sup> étage.

**Imprimerie St-Paul**

Faire-part  
Impressions en tous genres

Feuilleton de LA LIBERTÉ

**Le présent de l'Hindou**

par P. SAMY

— C'est aujourd'hui jeudi. Je ne serai libre que dimanche, dit le journaliste. Laissac à son ami Larcher. J'ai promis à Berthe de prendre part à la partie de tennis organisée à Bagatelle. Nous y déjeunerons. Viens-y. Je t'invite. Tu y feras plus ample connaissance avec ma cousine, une excellente joueuse de tennis, et quelques amies charmantes.

— Mais, protesta Larcher, cela ne m'amuse pas vos échanges de balles.

— Un gaillard découpé comme toi ? Eh bien ! tu feras le public, conclut Laissac, en frappant sur l'épaule de son ami, qu'il reconduisit jusqu'au large vestibule sur lequel donnaient les salles des différents services de la rédaction.

André rentra rue Suger, où sa tante l'embrassa de joie en apprenant la bonne nouvelle que lui apportait son neveu. Elle se proposa d'aller dès le lendemain remercier elle-même son amie.

— A quoi tiennent les choses ! dit-elle. Sans cette gracieuse jeune fille qui se fit ta camarade, nous aurions ignoré jusqu'à l'existence des Barnier-Capelle à Paris.

IV

Quand le dimanche, vers 11 heures, Larcher arriva à Bagatelle, la première partie de tennis était terminée et les joueurs et les joueuses se reposaient autour du court près des tables que recouvraient de grands parasols multicolores.

Dès qu'il aperçut son ami, Laissac courut à lui, non sans être presque devancé par Berthe Barnier qui avait reconnu le jeune homme.

— Venez, lui dit-elle gracieusement en lui tendant la main, c'est moi qui vais vous présenter à notre petit groupe.

Et, entraînant Pierre vers ses amis et ses amies, elle fit les présentations.

— M. Larcher, dit-elle, le secrétaire de mon père qui va bientôt être des nôtres. C'est un débutant, mais nous en ferons un « as », ajouta-t-elle, en tournant ses jolis yeux bleus vers l'ami de sa sœur.

Pierre s'inclina, serra les mains qui allaient vers les siennes et alla prendre place à une table où Laissac le conduisit.

— D'ici, fit-il, tu pourras juger les coups et, pour si profane que tu sois, je ne te donne pas longtemps pour que tu t'intéresses à nos échanges de balles, comme tu dis.

Sans répondre, il porta à ses lèvres le verre de porto que son ami lui avait versé. Mais ses regards étaient fixés sur Berthe qui, debout à une table voisine, expliquait des coups de volant à son partenaire.

La beauté de la jeune fille l'avait frappé lors de sa visite à la rue Bassano, toutefois pas autant qu'à ce moment où il la voyait tête nue, ses cheveux d'or au vent, sa fine silhouette blanche se détachant sur la verdure sombre du bois qu'encerclait le vaste court.

Ses gestes, sa voix, toute cette vie intense qui se dégageait d'elle en faisaient un être d'un charme attrayant.

Il devait l'admirer plus encore quand, la partie de tennis reprise, elle développait sous ses yeux la souplesse de son corps, la grâce de ses mouvements qui gardaient leur élégance dans toutes les flexibilités de son jeu plein de rapide hardiesse.

Complètement pris par ses études, n'ayant d'autre compagnie que celle de sa tante et de quelques

amis d'école, Larcher ignorait le monde et les fréquentations féminines. D'une nature sensible et renfermée sur elle-même, il avait gardé la fraîcheur d'un cœur resté à l'abri des surprises de la vie.

C'était un terrain tout prêt à subir la première impression d'un charme contre lequel aucune expérience ne le défendait.

L'eût-il voulu qu'il se fût trouvé désarmé devant les naturelles coquetteries que déployait pour lui celle qui semblait vouloir conquérir l'amitié de ce nouveau venu si différent des autres jeunes hommes et dont son cousin Laissac lui avait vanté les belles qualités du cœur et de l'esprit.

Il avait, au surplus, une distinction que rehaussaient la douceur de ses traits aux lignes classiques et la claire bonté qui se lisait dans ses yeux au regard droit et franc.

Etait-elle attirée vers lui comme Pierre l'était vers elle ? Toujours est-il que, dans le déjeuner qui les avait tous réunis au restaurant de Bagatelle, elle avait voulu qu'il fût à ses côtés, l'égarant par sa conversation primesautière et l'incitant par ses questions à sortir de son habituelle réserve.

Elle le plaisantait sur ses répulsions sportives. — Vous verrez, vous verrez, lui disait-elle, vous y viendrez. C'est contagieux. Cela vous sortira d'ailleurs des arides travaux de bureau auxquels papa va vous soumettre.

Il l'écoutait en souriant, heureux de l'entendre et touché des attentions que la jeune fille lui prodiguait si amicalement.

Il ne voyait pas toute la peine qui se lisait dans les grands yeux noirs de Pauline, dont les regards suivaient tristement, du bout de la table où elle était placée, les manières suggestives qui

enveloppaient celui qu'elle affectionnait hier, mais qu'elle aimait maintenant.

Et cet amour naissant avait progressé avec d'autant plus de rapidité au cours de cette matinée et de ce déjeuner qu'elle se sentait impuissante à l'exprimer par d'autres sentiments que ceux de leur amicale camaraderie.

Elle en souffrait d'y songer et cette première souffrance lui était, plus que tout, la révélation de son amour.

Pour ne point perpétuer un chagrin qu'elle craignait qu'on devinât sur ses traits, elle prétextait auprès de la petite société un peu de migraine pour ne point prendre part aux jeux de l'après-midi et rentrer rue Bassano.

Sans qu'il eût deviné la cause réelle de la souffrance de sa cousine, André Laissac, qui avait un penchant marqué pour la jeune fille, s'offrit à la reconduire, quitte à revenir vers ses amis.

— Non, non, ne te dérange pas. Que personne ne se dérange pour moi, répondit-elle à son entourage. Hèle-moi seulement un taxi, ajouta-t-elle à son cousin.

Ce dernier l'amena jusqu'à la voiture et, près de l'y faire monter :

— Toi, fit-il tout bas, tu veux être seule pour pleurer. Ne dis pas non. Tu as un chagrin que tu me caches et ce n'est pas gentil, car tu sais que je t'aime bien.

— Que vas-tu chercher là ? fit-elle. Vite, va retrouver nos amis et merci, ajouta-t-elle en tendant la main à André, tandis que, montée dans l'auto, elle jetait son adresse au chauffeur.

Laissac regarda partir la voiture, un instant songeur. Haussant enfin les épaules et se dirigeant vers le court où les équipes s'assemblaient :

— On lui a fait certainement quelque chose, se dit-il, mais je le saurai bien. (A suivre.)

†

La Société de chant d'Arconciel

fait part à ses amis et connaissances de la perte douloureuse de

Madame Lucie TRINCHAN
mère de son dévoué membre actif
M. Maurice Trinchan

L'enterrement a eu lieu ce matin, à Arconciel.

†

La société de musique l'« Harmonie », à Arconciel

fait part de la perte douloureuse qu'elle vient d'éprouver en la personne de

Madame Lucie TRINCHAN
membre passif
mère de son dévoué directeur

Les funérailles ont eu lieu ce matin.

Dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreux témoignages de sympathie manifestés à l'occasion de l'épreuve si douloureuse qui les accable, Madame veuve Louis Grandgirard, professeur, et ses enfants, prient toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil de trouver ici l'expression de leur reconnaissance émue.

CAPITOLE

Ce soir, à 20 h. 30

LE TRIOMPHE DU FILM VIENNOIS

Rumeurs de la forêt viennoise

G'SCHICHTEN AUS DEM WIENERWALD

MUSIQUE DE STRAUSS

SOUS-TITRÉ FRANÇAIS

Téléphone 1300

Cinéma ROYAL

Ce soir, à 20 h. 30, dernière représentation du grand film policier

Une enquête est ouverte

Dès demain, BUSTER KEATON, le grand comique américain dans son premier film français Le roi des Champs-Élysées

avec Paulette Dubost Madeleine Guitty

Demain matin, mardi, grand arrivage de

très belles fraises

POUR CONFITURES ET DESSERTS

au prix tout à fait avantageux de 0.95 le kg.

(pris par panier de 2-3 kg. brut pour net)

au magasin GALMES frères, primeurs

Avenue de la Gare, 5 Téléphone 9.01

Pompes funèbres générales, Fribourg
Tél. 9.95 Ad. GENDRE Avenue Gare, 27
Cercueils - Transports - Couronnes

Jolie maison

à vendre, quatre pièces et dépendance, eau, électricité, jardin. - Prix : 8000 fr. Pas d'impôt communal ni eau à payer.

Pour visiter, s'adresser au propriétaire M. Félix CURTY, à St-Aubin (Fribourg). Convientrait pour retraité. 13133

Postiches

soit : perruques, nattes, chignons, etc.

Adressez-vous en toute confiance au 121-1

SPECIALISTE

Louis Mœhr

posticheur

FRIBOURG

48, rue de Lausanne. Au 1er étage.

Banque Populaire Suisse
Toute demande de crédit, quelle soit grande ou petite, est examinée par nous avec bienveillance.

Un wagon de frigos électr. est arrivé
Prix très intéressants.
E. Wassmer S. A.

Remontage de matelas et meubles rembourrés
Travail soigné
Se recommande :
W. BOPP tapissier-décorateur
FRIBOURG Rue du Tir, 8
Téléphone 16.48. 2-26

Punaises
sont détruites facilement avec le produit patenté « Vulcan-Gaz ». Procédé absolument certain et radical. S'allume comme une bougie dans la chambre à désinfecter. Les gaz dégagés tuent toute vermine, jusque dans les plus petits trous ou fentes. Tout insuccès est donc impossible. A été analysé officiellement et ne présente aucun danger pour le mobilier. Son emploi n'est remarqué par personne. Le local peut être réhabité quelques heures après. Il coûte Fr. 4.50 et est envoyé discrètement emballé, contre remboursement, et suffit à la désinfection d'une chambre avec lits. Mode d'emploi annexé. Prospectus gratis. Vente exclusive pour la Suisse : Bilger & Cie. Dép. 28. Mittlerestrasse, 54, Bâle.

Vos vacances dans la région du Brigue-Viège-Zermatt
Brigue 675 m, Viège 654 m, Stalden / Saas 603 m, Randa 1401 m (Graechen 1600 m.), St-Nicolas 1130 m (Graechen 1600 m.), ZERMATT
Hôtel Victoria Centre d'excursions. Grd Hôtel 1800 m. Eau courante. Hôtel Bellevue - Hôtel Dôme Prospectus. H. Schulz, directeur.
Hôtel Rovina Centre d'excursions et d'ascensions. Pension dep. Fr. 6.50. Arrangements.
Hôtel Dôme Air salubre, soleil, repos. Cuisine renom. Pension dep. Fr. 6.50. Arrangements.
Hôtel de la Poste Pension depuis Fr. 8.— H. Gattien, propr.
Hôtel Matterhornblick Ouverture en 1935. Pension de Fr. 9.— à 11.—. Tél. 42. J. Perren-Biner, prop.
Hôtel Pension Alpina Bonne maison bourg. Eau cour. Ouv. toute l'année. Tél. 27. Fam. J. Aufdenblatten
Zermatt - Viège - Brigue - Gletsch - Andermatt-Disentis-Les Grisons via FURKA-OBERALP

Docteur RYNCKI absent jusqu'au 30 juin SERVICE MILITAIRE

PERDU

1 PERRUCHE jaune. La rapporter contre récompense à Molles, 3, rue du Simplon, 40872 Fribourg.

On demande

pour tout de suite, une bonne 13213

Culottière

J. Zoré, tailleur, Varis, 13, Fribourg.

A VENDRE pour tout de suite

Domaine

15 minutes de la ville, d'environ 5 poses de terre et 2 poses de forêt, le tout attenant avec un beau verger. Bâtiment en bon état. Eau abondante. Pour tous renseignements, s'adresser à Jean Egger, Schœnberg, 194, Fribourg.

Auguste Henry, à Nîmes, Gard, France, vous offre son vin rouge

Côteaux

1er choix

qui vous reviendra à 77 fr. l'hectolitre, tous frais compris, en votre gare. 13086

Vin vieux de bouteilles, 106 fr. l'hectolitre.

Camion Berna

5 tonnes

avec benne basculante Wirz de 3 côtés, à vendre prix très avantageux. Ecrire sous chiffres W 27575 L, à Publicitas, Lausanne.

On demande un bon

Domestique

de campagne sachant traire et faucher. Pas trop âgé. Entrée tout de suite. 13206

S'adresser à Eugène Volery, à Châbles

p. Estavayer-le-Lac (Cl. Fribourg)

ON CHERCHE pour le 15 septembre jusque vers fin janvier, à Gambach, Beaugard ou Péroles,

Garage de la Place cherche JEUNE HOMME doué comme

apprenti-mécanicien

Offres écrites avec références sous chiffres P 13180 F, à Publicitas, Fribourg.

Villa ou Appartement

ensoleillé, à louer, de préférence meublé, minimum 5 pièces, salle de bains, cuisine, chauffage central. Faire offres par écrit sous chiffres P 13060 F, à Publicitas, Fribourg.

A vendre Sommelières

d'occasion, état de neuf, un potager combiné, 2 trous, plaque et four au bois, 3 trous, four à gaz. S'adresser sous chiffres P 13181 F, à Publicitas, Fribourg.

LAVEUSES

trouveraient occupation les 6 et 7 juillet pour la Fête romande de lutte. 13203 S'adr. chez M. Fougeiret fils, à l'hôtel de Rome.

Pouding Salamandre
est un dessert pour les adultes et un repas complet pour les enfants. Mode d'emploi sur chaque paquet. Servi avec du sirop de framboises Wandler. Le pouding Salamandre est un vrai régal. Prix 30 cts le paquet. Dr. A. WANDLER S.A. BERNE

A vendre

grand choix de reines Caucase et du pays 1935. S'adresser à Joseph Bongard, Arconciel.

A VENDRE

près d'Auboranges, Jolie propriété avec maison de 3 chambres, cuisine, buanderie, électricité, fenil, porcherie, dépendances, 5400 m. de terrain. Ecole et laiterie à proximité. Prix Fr. 12.000. Gérances Mérinat et Dutoit, Ale 21, Lausanne.

A VENDRE

un char à pont neuf, avec essieu No 14. Barras Pierre, maréchal, Farvagny.

Ouvrages sur la Ste Vierge

- GARRIGUET. — La Vierge Marie Fr. 3.40
TERRIEN. — La Mère de Dieu (2 vol.) » 6.20
TERRIEN. — La Mère des hommes (2 vol.) » 6.20
PRÉVOT. — L'année avec Marie (2 vol.) » 6.60
GAUTIER DE COINCY. — Les plus beaux miracles de la Vierge » 2.40
PLUS. — Marie dans notre histoire divine » 1.50
A. M. D. G. — Elle l... Notre Mère, Notre Modèle » 2.75
QUINARD. — Vie de la Vierge Marie » 2.75
PILET. — Le secret marital de la sainteté » 2.40
MILLOT. — Connaitre, Almer, Servir la Très Sainte Vierge » 2.20
JOLY. — La Mère de Dieu dans la pensée, l'art et la vie » 2.40
GIRERD. — La vraie dévotion à Notre-Dame du Sacré-Cœur » 1.50
CHRISTIANI. — La Vierge Marie et les Evangiles » 1.90
L'Immaculée Vierge, Mère de Dieu » 1.—
HEDDE. — Marie Immaculée, rempart de la foi chrétienne » 1.25
LÉON BLOY. — Celle qui pleure (N. D. de la Salette) » 3.40

En vente aux Librairies St-Paul

Place St-Nicolas et avenue de Péroles

Dès mardi 25 juin 1935 et pour quelques jours seulement à Fribourg

GRANDE VENTE ANNUELLE de

TAPIS d'ORIENT

au Boulevard de Péroles, 23 (ancien magasin de fleurs Giller, à côté du nouveau bâtiment des Entreprises Electriques)

Jamais notre choix n'a été si grand. Jamais nos prix n'ont été si bas.

Vous ferez une excellente affaire en acquérant un tapis véritable, garanti par les

spécialistes de la belle qualité

Venez nous voir sans engagement, vous ne serez pas déçus.

COMPTOIR DES TAPIS S.A. « AU MIKADO »

A. Loubet, dir.